

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un peuple – Un But – Une Foi

+++++

Région de Louga

DEPARTEMENT DE KEBEMER

oooooooo

ARRONDISSEMENT DE NDANDE

# Plan de Développement Communal de Bandègne Ouolof

2017 – 2021

*Avec l'appui du Programme National de Développement  
Local*



*sous la supervision de l'Agence Régionale de  
Développement de Louga*



*et du Comité Régional Technique de Louga*

*Facilitateur*



**Mr Médoune Chimère NDIAYE**  
**EXPERT-CONSULTANT**  
**Cabinet de Consultance**  
**CHIM-GADIO**

Tél: 77 613 35 85 / 70 460 94 00 / 76 260 58 85  
Email: medounechimere@gmail.com



## LE MOT DU MAIRE

La commune de Bandègne Ouolof couvre une superficie de 247 km<sup>2</sup>, et compte 74 villages, pour près de 17 000 habitants.

Nous avons la forte ambition de faire de la Commune de Bandègne Ouolof une référence, un exemple de réussite dans la mise en œuvre de l'Acte III de la Décentralisation dans une démarche participative et inclusive de toutes ses forces.

Mais, à l'instar de la plupart des communes rurales nées de l'Acte 3 de la Décentralisation, la commune de Bandègne Ouolof ne dispose pas d'un niveau d'infrastructures et d'équipements nécessaires pour réaliser cette ambition d'être une collectivité territoriale émergente, viable et porteuse de développement durable.

En effet, la commune de Bandègne souffre surtout de son enclavement et de ses insuffisances d'infrastructures économiques et sociales de base qui permettent notamment le développement et la modernisation de l'agriculture, de l'élevage, de l'accès aux services sociaux de base que sont notamment, la Santé, l'Education et l'Energie, conditions sine qua none à la réussite de notre politique d'exhortation des jeunes à un Retour au Village (RV).

A cet égard, l'élaboration d'un Plan de Développement Communal s'avère nécessaire, voir indispensable pour réaliser cette ambition ; ce document étant un élément de plaidoyer mais aussi de négociation avec les partenaires dans la recherche de ressources.

C'est l'occasion pour nous de remercier l'Agence Régionale de Développement (ARD) et le Programme National de Développement Local (PNDL) pour leur appui et leur assistance pour l'élaboration de notre Plan de Développement Communal.

Nos remerciements s'adressent également à tous les services techniques membres du Comité Technique Local et tous eux qui ont appuyé ou participé de près ou de loin à l'élaboration de ce document, fruit d'un processus de réflexion, de partage et de consensus sur les éléments de diagnostic et de planification des actions prioritaires dans le sillage de celles du Plan Sénégal Emergent PSE.

En définitive, nous disposons d'un outil de planification dont nous ne ménagerons aucun effort pour en faire un facteur clé de succès de notre ambition de faire de la commune de Bandègne une collectivité territoriale émergente, viable et porteuse de développement durable, conformément à la haute vision de son Excellence Monsieur le Président de la République à travers l'acte 3 de la décentralisation.

## Travail Equité Dignité (TED)

**Le Maire**

**Assane SECK**



## SOMMAIRE

Première partie

### • PRESENTATION GENERALE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION
2. OBJECTIFS
3. APPROCHE METHODOLOGIQUE
4. PRESENTATION DE LA COMMUNE
  - 4.1. Milieu physique
  - 4.2. Ressources végétales et fauniques
  - 4.3. Milieu humain
  - 4.4. Zonage

Deuxième partie

### • BILAN DU DIAGNOSTIC

#### II- PROFIL ECONOMIQUE

##### 1. SECTEUR PRODUCTIF

- 1.1. Agriculture
- 1.2. Elevage
- 1.3. Foresterie
- 1.4. Artisanat

##### 2. SECTEUR D'APPUI A LA PRODUCTION

- 2.1. Commerce
- 2.2. Energie
- 2.3. Transport
- 2.4. Informatique et communication

#### III- PROFIL SOCIAL

3. Education
4. Santé
5. Hydraulique et assainissement
6. Urbanisme, habitat et cadre de vie
7. Environnement et adaptation aux changements climatiques

#### IV- PROFIL GOUVERNANCE

1. Profil des élus
2. Dynamique organisationnelle
3. Cartographie des interventions
4. Performances de la commune
5. Gestion foncière

Troisième partie

### • PLANIFICATION

1. Articulation entre ODD-PSE-PDC Bandègne
2. Planification opérationnelles
  - a. Plan d'Actions Prioritaires 2017-2021
  - b. Plan d'Investissement Local 2017-2018-2019
  - c. Plan Annuel d'Investissement 2017

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

**ANCAR** : Agence National de Conseil Agricole et Rural

**ANIDA** : Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole

**ANPEJ** : Agence Nationale Pour l'Emploi des Jeunes

**ASC** : Association Sportive et Culturelle

**BEPC** : Brevet d'Etudes du Premier Cycle

**BFEM** : Brevet de Fin d'Etudes Moyens

**BM** : Bureau municipal

**CEM** : Collège d'Enseignement Moyen

**CEM** : Cours d'Enseignement Moyen

**CFEE** : Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires

**Cgcl** : Code général des collectivités locales

**CL** : Collectivité locale

**CLCOP** : Cadre Local de Concertation des Organisations Paysannes

**COOPAKEL** : Coopérative Agricole de Kelle Gueye

**CR** : Communauté Rurale

**CREPA** : Construction du centre d'alphabétisation

**EB2C** : Evaluation des Besoins et au Calcul des Coûts

**FADEC** : Fédération des Associations de Développement Communautaire

**FAPAL** : Fédération des associations paysannes de la région de Louga

**FDD** : Fonds de Dotation de la Décentralisation

**GIE** : Groupement d'Intérêt Economique

**GRN** : Gestion des Ressources Humaines

**IASSP** : Indicateur d'Accessibilité des Soins de Santé Primaire

**IDE** : Infirmier d'Etat

**INP** : Institut National de Pédologie

**IR2P** : Inventaire Rapide de la Plateforme Potentielle du territoire

**ND** : Non déterminé

**OCB** : Organisation Communautaire de Base

**ODCAV** : Organisation Départementale

**ODD** : Objectifs de Développement Durable

**OG** : Objectif général

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**OS** : Objectif spécifique

**PADDEL** : Projet d'Appui au Développement Économique Local

**PADEN** : Programme d'Aménagement et de Développement Economique des Niayes

**PAFA-E** : Projet d'Appui aux Filières Agricoles-Extension

**PASA-LouMaKaf** : Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire, Louga, Matam et Kaffrine

**PDC** : Plan de Développement Communal

**PDD** : Plan de Développement Départemental

**PEPAM** : Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire

**PLD** : Plan de Développement Départemental

**PNDL** : Programme National du Développement Local

**POAS** : Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols

**PRDI** : Plan Régional de Développement Intégré

**PS** : Poste de santé

**PSE** : Plan Sénégal Emergent

**PSEA** : Programme sectoriel eau-assainissement

**PTA** : Plan de Travail Annuel

**RGPHAE** : Recensement Général de la Population, de la Population, de l'Agriculture et de l'Elevage

**SDDR** : Service départemental du Développement Rural

**SDE** : Sénégalaise des Eaux

**SFD** : Service Financier Décentralisé

**SFE/FAR** : Sage-femme d'Etat/ Femmes en âge de reproduction

**SNDD** : Stratégie National de Développement Durable

**SNEEG** : Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre

**TMC** : toilettes à chasse manuel= double fosse

**VIP** : latrines à fosses ventilées (fosses directes

## TABLEAUX – CARTES - GRAPHIQUES – PHOTOS

TABLEAUX		CARTES	
01	Evolution de la population		
02	Productions des cultures de rente (campagnes entre 2012 et 2016 ; niveau départemental)	01	Situation géographique de la Commune de Bandègne
03	Productions des cultures vivrières (campagnes entre 2012 et 2016)	02	Carte scolaire de la Commune de Bandègne
04	Effectifs de l'antenne de Bandègne	03	Les infrastructures sanitaires
05	Répartition du cheptel par espèce	04	Les infrastructures hydrauliques
06	Équipements pastoraux		
07	Liste des ateliers dans le secteur de l'artisanat	GRAPHIQUES	
08	Situation de l'électrification des villages de la commune	01	Situation pluviométrie de la commune de Bandègne, 2011-2016
09	Accessibilité géographique des élèves de l'élémentaire à l'école	02	Pyramide des âges
10	Situation des effectifs du CEM selon le nombre de classe	03	Types de salles de classe selon le nombre
11	La situation des infrastructures sanitaires	04	Situation des installations annexes
12	Quelques ratios	05	Evolution du budget de 2014 à 2016
13	Quelques indicateurs de santé	06	Répartition des financements du PAP
14	Situation du nombre de villages raccordés en fonction des sources	07	Répartition des financements du PIL
15	villages polarisés par les forages	08	Financement du PAI
16	Taux d'accès des ménages à un ouvrage d'assainissement des excréta	PHOTOS	
17	les commissions municipales	01	RN02 au niveau de Ndièye
18	Composition du budget de la commune de 2014 à 2016	02	Routes sablonneuses
19	les Organisations Communautaires de Base	03	Une station radio communautaire à Ndièye
20	Les principaux partenaires techniques et financiers de la commune	04	Types de latrines réalisées

# Première partie:

# PRESENTATION GENERALE

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- Contexte et justification

- **Acte 3 de la décentralisation:** communalisation intégrale, création du département comme collectivité locale, territorialisation des politiques publiques;
- **compétence générale des CL** dans la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et environnemental d'intérêt local (**Article 3 du Cgcl**) ;
- **compétences spécifiques des CL** dont celle d'élaborer et d'exécuter le Plan de Développement Communal (PDC) en articulation avec les stratégies et les politiques nationales (**Article 315 du Cgcl**) ;
- orientations de développement portées sur les documents de référence : **Plan Sénégal Emergent, Documents sectoriels** (SNDD, SNEEG, etc.) ;
- adoption en septembre 2015 de 17 **Objectifs de Développement Durable (ODD)** 2016-2030 ;
- réactualisation par le PNDL du guide de planification locale enrichi **avec de nouveaux outils de planification (IR2P et EB2C)** ;
- réalisation d'une phase test d'élaboration de documents de planification dans quarante-cinq (45) CL au Sénégal,
- capitalisation de la phase test et passage à l'échelle ;
- délibération **N° ....** portant décision d'élaboration du Plan de développement Communal

## 2. OBJECTIFS

A travers l'élaboration d'un Plan de Développement Communal (PDC) est de :

- doter la commune de Bandègne Ouolof d'un outil de référence efficace, réaliste et opérationnel de planification et de mise en œuvre du développement, en tenant compte des aspirations profondes des populations traduites dans les priorités identifiées à travers un processus participatif et, conformément aux orientations du Plan Sénégal Emergent et des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- impliquer toutes les catégories d'acteurs, à travers l'élaboration d'un bilan diagnostic, dans l'identification des atouts, des opportunités, des difficultés et des contraintes de la commune ;
- dégager les axes de développement prioritaires et définir des objectifs stratégiques réalistes et des résultats à atteindre à court et moyen termes ;
- identifier les actions prioritaires et les traduire en projets opérationnels prenant en compte les directives des politiques sectorielles et leur programmation.

## 3. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le PDC est élaboré et mis en œuvre suivant un processus participatif et itératif en plusieurs phases et étapes:



## 1. Phase préparatoire

- ✓ décision d'élaboration du PDC;
- ✓ prise Arrêté Comité Elargi de Planification ;
- ✓ exploitation de données secondaires et entretiens exploratoires ;
- ✓ atelier de lancement ; et
- ✓ recrutement et Formation des enquêteurs.

## 2. Phase de diagnostic

- ✓ collecte des données, Inventaire et géolocalisation des infrastructures et équipements d'intérêt communal (OUTILS IR2P, EB2C et SMARTPHONES) ;
- ✓ exploitation et analyse des données ;
- ✓ élaboration Rapport provisoire diagnostic ; et
- ✓ ateliers de diagnostic (restitution/validation du diagnostic).

## 3. Phase de planification

- ✓ session de deux (02) jours de planification stratégique et opérationnelle en prenant en compte l'ensemble des défis de développement et des axes stratégiques déclinés en OS et en actions ;
- ✓ restitution et synthèse des rapports de groupes ; et
- ✓ rédaction du rapport provisoire du PDC.

## 4. Phase d'adoption et d'approbation

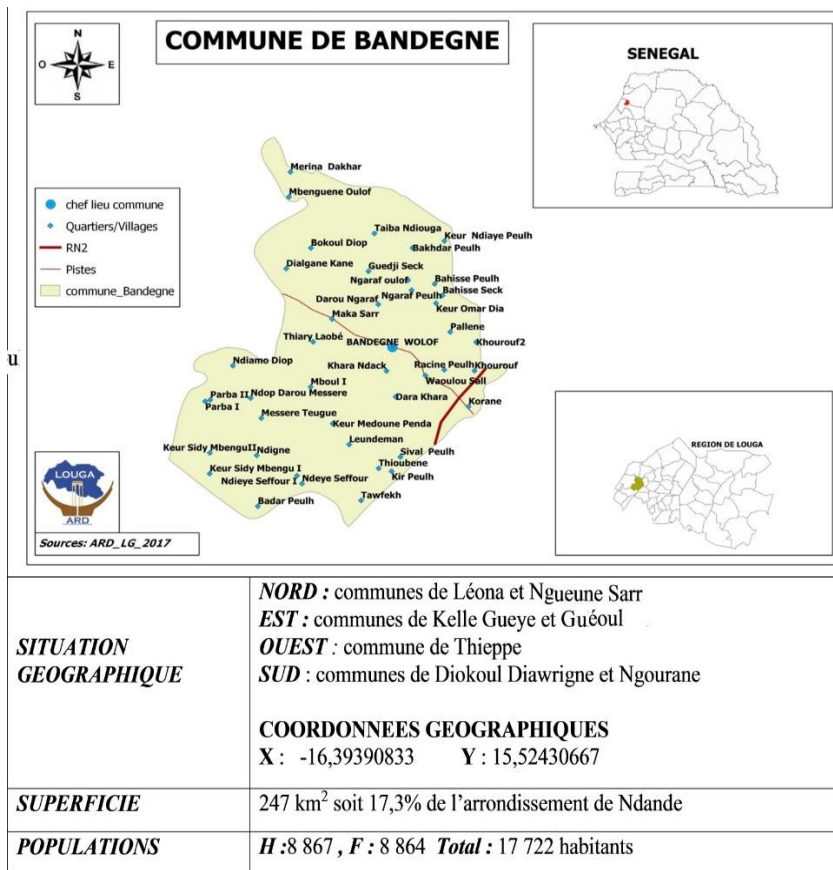
- ✓ Atelier de validation et d'adoption du PDC ; et
- ✓ approbation par l'autorité administrative.

## 5. Phase de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

# 4. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

## 4.1. Milieu physique

CarteN°01: Situation géographique de la Commune de Bandègne



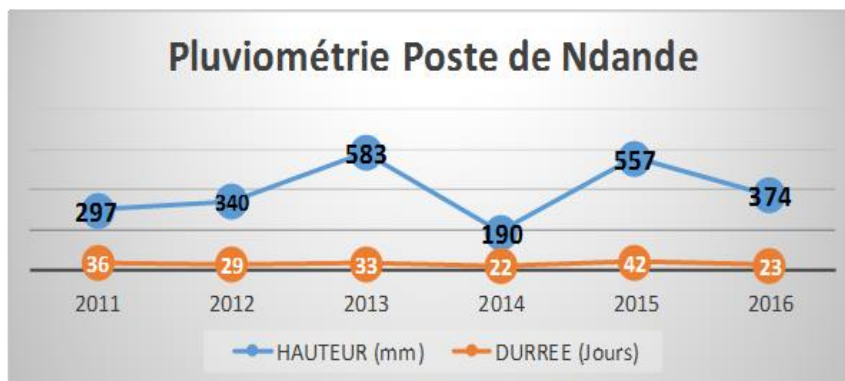
### 02 types de sols:

- sols Dior** sableux et perméables à l'eau sont pauvres et lessivés, favorables surtout à la culture de l'arachide, du mil et du niébé.
- Deck Dior**, plus fertile, localisés dans les basfonds, favorables à aux cultures maraîchères et céréalières.

### Occupation des terres:

- zones de cultures pluviales: 79,7%
- steppe arbustive (18,9%),
- savane arborée (0,5%),
- zones d'habitation (0,8%)

Graphique N°01 : Situation pluviométrique de la commune de Bandègne, 2011-2016



La pluviométrie évolue en dents de scie. Entre 2011 et 2016, les précipitations les plus élevées sont enregistrées en 2013 avec une hauteur de 583 pour une durée de 33 jours. C'est en 2014 qu'on a enregistré la plus faible pluviométrie 190 mm pour 22 jours de pluie.

Source : SDDR, Kébémér, 2017

## 4.2. Ressources végétales et fauniques

**Espèces arborés:** « Dakhar toubab », le « Gouy », le « Soump », le « Kad », le « Seungue », le « Név », le « Dakhar », le « Sidém », le « Darkassé », le « Néb Néb ».

**Espèces arbustifs:** Guierria senegalensis (nguer), Boscia senegalensis (Ndiandam), Euphorbia balsamifera (salane) et anonas senegalensis (ndoungor), etc.

**Espèces herbacés :** Aristida, les cenchrus biflorus (cram-cram) et les andropogoneae, etc.

**Espèces en voie de disparition:** « khewar », « Ndimb », « sonn », « mbeb », « demou », « sindiègne », « nguenguidegue », « kheune », « tumbou », « khakh toy », « loro », « leungue », « fouff », ...

**Ressources en eau :** Le réseau hydrographique de surface se résume à des mares temporaires dont l'ensevelissement et le tarissement précoce entravent la pratique du maraîchage. La nappe phréatique est située entre 28 et 39 mètres.

## 4.3. Milieu humain

### 4.1.1. Structure de la population

La population de la commune de Bandègne Ouolof est passée de 13 641 habitants en 2009 à 15 859 habitants<sup>1</sup> et finalement à 17 718 habitants en 2017, d'après le rapport de prévision de la population 2013-2063. Sa densité est de 64 ht /Km<sup>2</sup> (contre 58 ht/Km<sup>2</sup> pour le département de Kébémér).

Tableau N°01: Evolution de la population									
LOCALITE	RGPHAE 2013			2014			2015		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
BADEGNE OUOLOF	7 935	7 923	15 859	8 158	8 146	16 304	8 388	8 375	16 763
Source : Rapport final de projection de la population 2013-2063/ ANSD									
<b>Projection 2017</b>									
Homme		Femme		Total					
8 866		8 852		17 718					

50,04%

49,96%

100,00%

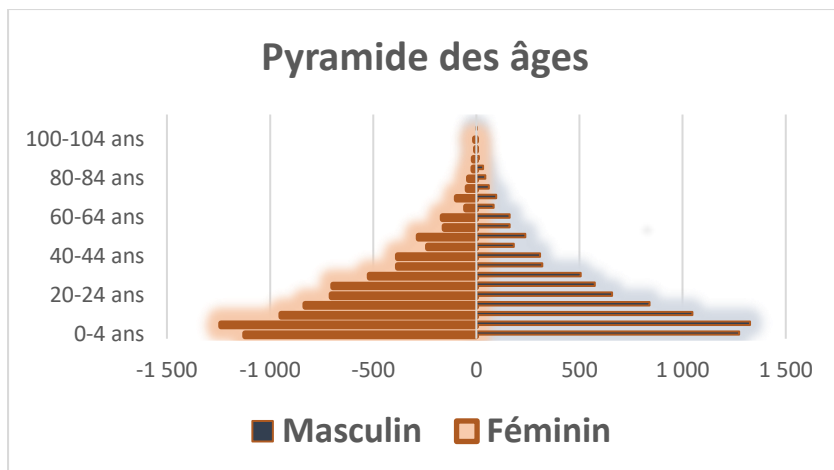
**En 2013, la population de la commune de Bandègne représente 6,12% de la population départementale. Sa densité est de 64 ht/Km<sup>2</sup> (contre 58 ht/Km<sup>2</sup> pour le département de Kébémér).**

**Le sexe ratio (h/f) est passé de 0,92 en 2009 à 1,001 en 2013**

Les wolofs sont majoritaires dans 61 villages essentiellement agricoles. Par contre, les peulhs dominant dans 16 villages plus tournés vers l'élevage.

**Graphique N°02 : Pyramide des âges**

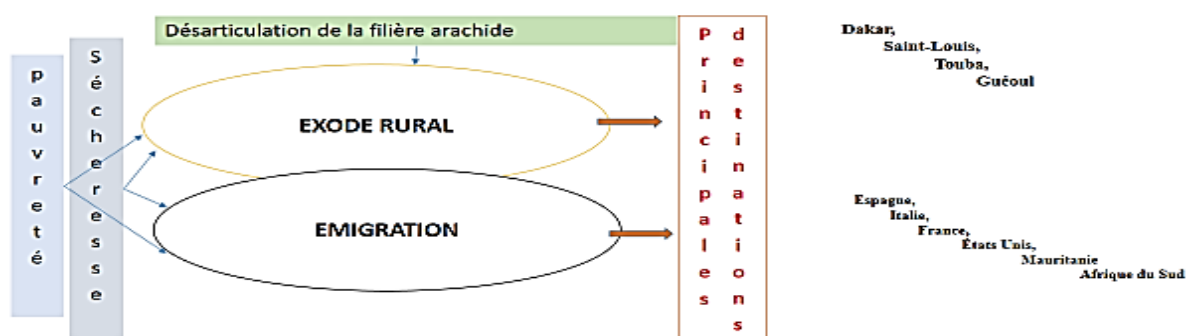
<sup>1</sup> RGPHAE 2013



La pyramide des âges de la commune de Bandègne se caractérise par une base large et un sommet effilé. Le rétrécissement progressif rapide de la pyramide commence à partir de 30 ans et se traduit par une mortalité adulte relativement plus importante dans ce milieu rural composé de 70% de jeunes

Source : RGPFAE 2013

#### 4.1.2. Mouvement de la population



#### 4.1.3. Zonage

Le zonage a été réalisé durant l'élaboration de l'ancien PLD. Les critères qui ont poussé les populations à choisir trois (03) zones restent toujours valables. Il s'agit de critères liés:

- aux principales activités économiques de la zones : l'agriculture (02 zones) et l'élevage (01 zone) ;
- à la position géographique qui séparent le milieu agricole et deux (02) zones : l'une, située à l'est, très proche de la route nationale où l'agriculture côtoie le commerce (zone I), l'autre, située à l'ouest, plus enclavé et essentiellement agricole (zone II);
- à l'existence des ressources naturelles : dans la zone II, la savane arbustive est moins importante.

Ainsi, 3 zones ont été identifiées : il s'agit de la zone agricole I, de la zone agricole II et de la zone pastorale III.

**ZONE I :** Badar Peulh, Bandegne Ouolof, Bandegne Peulh, Dara Khara, Darou Lendemane, Darou Niang, Darou Yate, Gouye Gal, Keur Bakary Sall, Gouye Mbaye Sall, Khara Ndack I, Kire Peulh, Korane, Lendemane, Maka Sarr, Maka Darou Sarr, Mbadiar Ndiaye, Ndamangor Ndiaye, Ndiarno Diop, Ndiarno Peulh, Ndieng Korane, Ndieye Ndiarno, Ndigne, Pallene Thiary. (24)

**Zone II :** Darou Parba, Keur Mahanta Seye, Keur Medoune Penda, Keur Ndiaye Woloff, Keur Omar Dia (Merina Dia), Keur Sidy Mbengue I, Keur Sidy Mbengue II, Mboul I, Mboul II, Merina Sall, Merina Simong, Messere Teugue, Ndawene, Ndieye Seffour I, Ndop Darou Messere, Parba I, Parba II, Sine Dieng, Taiba Ndaw (19)

**Zone III :** Bahiss Peulh, Bahisse Seck, Bakhdar Peulh, Boukoul Diop, Celle Diagne, Darou Fall I, Darou Fall II, Darou Ngaraf, Dialagne Guedji, Dialagne Kane, Guedji Seck, Keur Ndiaye Peulh, Mbenguene Ouolof, Mbenguene Peulh, Merina Dakhar, Merina Dia, Merina Mbep, Ndam Ndam Ouolof, Ndiarno Diop, **Ndian Ndian** Peul, Ngaraf II, Ngaraf Peulh I, Ngaral Oulof, Pallene Celle Diagne, Santhiou Kanene, Santhiou Mbenguene, Sinthiou Diokoul, Taiba Ndouga, Waoulou Sall. (29)

# Deuxième partie:

## BILAN DIAGNOSTIC

### I- PROFIL ECONOMIQUE

L'agriculture et l'élevage sont les principales activités économiques de la commune de Bandègne Ouolof.

#### 1. SECTEUR PRODUCTIF

##### 1.1. Agriculture

Principale activité créatrice de richesses, elle occupe environ 90% de la population active.

### 1.1.1. Principales spéculations:

- cultures sous pluies : niébé, mil, sorgho, arachide, manioc, bissap, pastèque.
- cultures maraîchères de contre saison froide et chaude : oignon, tomate, carotte, navet, pomme de terre, chou, laitue, piment, pastèque,...

#### ❖ Mise en place des semences:

- Arachide: 1179 tonnes prévues et une rallonge de 20 tonnes pour le département de Kébémér; mise en place totale 1199 tonnes avec un taux de cession de 101,7 %. La part allouée à la commune de Bandègne: 50 tonnes soit un taux de 4,17% en 2015 et en 2016
- Niébé: 955 tonnes mis en place et la part de Bandègne est de 14 tonnes (1,47%) en 2015 et atteint 40 tonnes (4,19%) en 2016.

#### ❖ Principales cultures de rentes

**Tableau N°02** : Productions des cultures de rente (campagnes entre 2012 et 2016)

CAMPAGNE niveau départemental	ARACHIDE HUILERIE			NIEBE			PASTEQUE		
	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD
	(Ha)	(Kg/ Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/H a)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)
<b>Moyenne de 2012 à 2016</b>	44 968	595	27 859	17 085	414	7 184	891	5 100	6 866

Source : SDDR Kébémér, 2017

De 2012 à 2016, les cultures de rente ont augmenté considérablement. Parmi elles, l'arachide et le niébé figurent en première place dans le département de Kébémér, avec des productions qui varient de 2011 à 2016, entre 10 299 et 22 500 tonnes pour l'arachide et entre 4 258 et 10 775 tonnes pour le niébé.

#### ❖ Principales cultures vivrières:

**Tableau N°03** : Productions des cultures vivrières (campagnes entre 2012 et 2016)

CAMPAGNE niveau départemental	MIL			SORGHO		
	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD
	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)
<b>Moyenne de 2012 à 2016</b>	25 266	449	11 618	261	538	108

Source : SDDR Kébémér, 2017

- **Mil** : Plus faible production en 2015: 5 196 T;  
Plus grande production en 2013: 19 189 T
- **Sorgho**: Plus faible production en 2014: 62T;  
Plus grande production en 2016: 334 T

De 2012 à 2016, la production moyenne céréalière (mil, sorgho) varient entre 5 275 tonnes et 19 267 tonnes.

### 1.1.2. Infrastructure agricoles

- ❖ Infrastructures agricoles: 03 magasins de stockage 01 à Ndièye Sefour , 01 à Bandègne et 01 à Mbadiar.

### 1.1.3. Organisations paysannes

- ❖ Organisations paysannes et partenariat pour la mise en place et le suivi des activités agricoles :
  - La Coopérative Agricole de Kelle Gueye (COOPAKEL) a son siège à Kelle Gueye et regroupe 5 401 membres composés d'hommes et de femmes qui s'activent dans les

GIE, ASSOCIATIONS, GPF, SV ...). Elle polarise les communes de Kelle gueye, de Mbediene, de Bandègne, de Thieppe, de Diokoul, de Kab gaye et de Ndande, réparties en 176 sections villageoises.

**Tableau N°04** : Effectifs de l'antenne de Bandègne

Antennes	Nombre	EFFECTIFS				Total
		SV	Hommes	Femmes	PM	
Bandègne	29	451	348	34	42%	833

Source : COOPAKEL, 2017

La COOPAKEL regroupe 5 401 membres composés d'hommes et de femmes qui s'activent dans les GIE, ASSOCIATIONS, GPF, SV ...). L'antenne de Bandègne compte 833 membres dont 348 femmes (41,78%).

- La FAPAL (Fédération des associations paysannes de la région de Louga) compte 31 groupements villageois, pour un total de plus de 3000 membres, dont environ 65 % de femmes. Elle comporte ainsi deux niveaux d'organisation : villageois (groupements) et régional (fédération). Dans la commune de Bandègne Ouolof, La FAPAL travaille avec 06 villages; Mbadiar, Dara Khara, Bandegne Wolof, Ngaraf Peul2, Bakhdar Peul 1, Keur Ndiaye Peul. Ses activités sont menées dans la distribution de semence. Dans ses réalisations, on note la création d'une mutuelle de santé (MECAKEL 2008) qui regroupe plus de 2000 membres, la construction de 02 magasins de stockage (6mx9m) à Bandègne et à Mbadiar. La FAPAL s'active aussi dans le domaine de la formation (couture et broderie) Elle aide beaucoup les femmes en équipement de couture. Globalement, elle s'active dans le suivi-exploitation familial et dans l'évaluation des productions.

## 1.2. Elevage

L'élevage qui est le deuxième secteur d'activité économique de la commune de Bandègne Ouolof, est de type extensif. Il est plus développé dans la zone pastorale, notamment dans les 16 villages peulhs situés de cette zone où les populations l'associent à l'agriculture.

### 1.2.1. Composition du cheptel

Dans la zone III où les populations Peulh sont largement majoritaires, la pratique de l'élevage constitue la principale activité économique. Les femmes s'activent dans l'élevage des petits ruminants et dans la vente de lait pour avoir des revenus monétaires.

**Tableau n°05** : Répartition du cheptel par espèce

Types de bétail	Bovins	Ovins	Caprins	Équins	Asins	Volaille	Porcins
Effectif de 2015	2 666	27 730	25 440	484	150	36 091	0

Source : Service départemental de l'élevage : 2017

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, le bétail est essentiellement composé de petits ruminants (53 170 têtes) en raison des difficultés d'accès à l'aliment de bétail et à l'hydraulique pastorale. De plus, l'aviculture est en nette expansion au niveau de la commune. Sur ce point, le poulailler communautaire du village de Ndièye approvisionne les villes de Kébémér et de Guéoul en produits avicoles. Cet investissement est le fruit de la convention entre les habitants du village et la coopération espagnole.

Le secteur de l'élevage fait face aujourd'hui à une série de difficultés telles que l'insuffisance de parcs de vaccination, l'insuffisance de personnel vétérinaire, les maladies de bétail, etc.

### 1.2.2. Maladies du bétail

Les maladies du bétail constituent la contrainte majeure du secteur de l'élevage. Les principales affections sont la variole aviaire, la fièvre aphteuse bovine et le charbon symptomatique.

Ces infections interviennent en particulier durant les huit premiers mois de l'année, c'est-à-dire de janvier à août.

Plusieurs facteurs rendent difficile la prise en charge adéquate de ces différentes épizooties qui déciment une bonne partie du bétail. Il s'agit, entre autres, de l'absence de vétérinaire associée à l'inexistence de dépôts de médicaments vétérinaires, à l'insuffisance des parcs à vaccination mais aussi, et surtout à la transhumance.

Toutes ces contraintes constituent les principales causes des conflits entre éleveurs et agriculteurs. A cela s'ajoute, l'empiétement anarchique des terres cultivables sur les pâturages, l'absence de cadre de concertation entre agriculteurs et éleveurs et l'étroitesse des pâturages consécutive à l'inexistence d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols qui délimite clairement l'espace pastorale.

### 1.2.3. Équipements pastoraux

Tableau n°06 : Équipements pastoraux

Type d'équipements	Effectif	Localisation
Abreuvoirs	02	Darou Ngaraf, Parba 1
Mares	14	Bakhdar Peul, Waoulou Sall, ndary Nak, Siwel, Keur Ndieye Peul, Pallene Sene Ndiagne, Ndieye, Bandégne Peul, Boukoul Diop, Ndengour, Mboul, Thiari I, Loro, Thiari Thierigne, Bahisse Peul
Puits pastoraux	06	Mboul, Ndiarno Diop, Bakhdar Peul, Thiari Thierigne, Keur Ndiaye, Pekh Peul
Parcs à vaccination	05	Bakhdar ; Bandégne peulh ; Kir Peul, Ndieye, Parba

Source : PDC Bandégne, 2017

En matière d'équipement pastoral, il n'existe dans la commune que 02 abreuvoirs fonctionnels.

Les autres ont soit des problèmes de réhabilitation comme à Bandégne Peul et à Bandégne Ouolof, soit des problèmes d'alimentation en eau comme à Ndieye, Kir, à Ngouy Mbaye, Keur Bacary, Ndiarno, Bakhdar Peul, Mboul.

La réparation des 14 forages éoliens pourraient renforcer les équipements existants (mares, puits pastoraux) en matière de d'hydraulique pastorale.

En outre, le vol de bétail, l'insuffisance d'équipements en hydraulique pastorale, les faibles performances de l'insémination artificielle, la prolifération des matières plastiques limitent considérablement l'atteinte des objectifs de sécurisation et d'accroissement de la productivité du secteur de l'élevage.

### 1.2.4. Difficultés de valorisation des produits de l'élevage

Les difficultés de transformation et de commercialisation des produits animaux rencontrées essentiellement par les femmes peulhs constituent un sérieux obstacle à l'amélioration et à la diversification des revenus des éleveurs. Au moins quatre facteurs limitatifs freinent les possibilités de mise en marché de ces produits. Il s'agit d'abord et surtout de l'enclavement, ensuite de l'absence de point de collecte et de vente, de l'inexistence d'unités de transformation et enfin de crédits adaptés.

En ce qui concerne la main d'œuvre pastorale, il convient de souligner que les femmes et les enfants jouent un rôle prépondérant dans le secteur de l'élevage (recherche de l'eau, transformation, vente du lait, gardiennage du bétail etc.). Toutefois, cette situation menace la santé, le bien-être et le développement de ces derniers. De même, elle limite leur accès à l'éducation.



Les éleveurs se sont regroupés au sein d'une organisation dénommée Galé Aynabé. Cependant, tout comme le CLCOP, les éleveurs ne s'y retrouvent pas.

### 1.3. Foresterie

Les activités liées à l'agroforesterie dans la commune de Bandègne concernent essentiellement les produits de cueillette, la pharmacopée, le charbonnage clandestin.

L'espace forestier de la commune est caractérisé par son aspect dégradé. La formation forestière est éparse avec dominance d'Acacia raddiana (seing, Balanites aegyptiaca (soupon), Guiera senegalensis (guer), kad.

Divers facteurs entravent l'épanouissement des productions forestières, parmi lesquels: faibles quantités de pluie, coupe abusive de bois, expansion des champs de culture et surnombre du cheptel et limitent la régénération du domaine forestier.

Pour lever les contraintes liées à ces activités, il conviendra de :

- Mettre en place des comités inter-villageois de gestion concertée des ressources naturelles ;
- reconstituer les pépinières et des bois villageois ;
- vulgariser l'utilisation des foyers améliorés ;
- aménager les mares,
- Mettre en place des pare feux.

### 1.4. Artisanat

La contribution de l'artisanat dans l'économie locale est très faible malgré les potentialités de la commune. En effet, l'artisanat renferme des niches d'emplois, notamment dans une perspective de tourisme intégré, de coopération décentralisée et surtout de développement du secteur agropastoral.

Parmi les corps de métiers identifiés au niveau de la commune, l'artisanat de production domine. Ils sont essentiellement composés de forgerons, de cordonniers, de tailleurs, de bucherons, de bijoutiers, de brodeuses et de maçons.

**Tableau n°07:** Liste des ateliers dans le secteur de l'artisanat

A		
Ateliers	Effectif	Localisation
Couture	09	Bandègne Ouolof ; Bandègne Peulh ; Ndièye Ndiarno ; Tawfékh ; Mboul ; Mbadiar ; Guédj Séck ; Ndangour Ndiaye ; Gouy mbaye sall, Keur Ndiaye, Ndieye, Ndieye Séfour 2,
Forge	06	Bandègne Ouolof ; Korane ; Pékh ; Mésséré Teug ; Parba ; Médina Dakhar
Cordonnerie	03	Pékh ; Bandègne Ouolof ; Mésséré Teug,
Bijouterie	02	Bandègne Ouolof ; Mésséré Teug
Vannerie	02	Bandègne Peulh ; Kir Peulh
Poterie	04	Mésséré ; Ndièye ; Pékh ; Korane

**Sources :** PLD CR de Bandègne 2010-2015

La fabrication et/ou la réparation du matériel agricole explique la présence de ces ateliers de forge. La cordonnerie est développée, notamment au niveau du village de Pékh Tall. Toutefois, en raison de la rareté des touristes et l'absence de lieux d'exposition, des difficultés d'écoulement se posent pour les objets d'art et les chaussures en cuir. Il convient également de noter que le village de Mésséré Teug est très dynamique dans le secteur de l'artisanat.

Du point de vue de la dynamique organisationnelle, il n'existe aucune association d'artisans au niveau du territoire communal. Les artisans ne sont pas affiliés à la chambre des métiers de Kébémér.

L'impulsion du secteur de l'artisanat avec comme locomotive la forge et la cordonnerie passerait indubitablement par l'organisation et la formation des artisans, ensuite l'allègement des conditions d'accès aux financements aux matériels et enfin la mise en place de circuits de commercialisation

## 2. SECTEUR D'APPUI A LA PRODUCTION

## 2.1. Commerce

Après l'agriculture et l'élevage, le commerce représente le troisième secteur générateur de revenus au niveau de la commune.

- Les activités commerciales sont de type informel.
- Les équipements marchands recensés: 14 boutiques villageoises.<sup>2</sup>
- A cause de l'enclavement, 73% des villages n'ont pas accès aux marchés.
- Les produits sont généralement écoulés au niveau des marchés hebdomadaires de Kébémér, Guéoul, Potou.
- Les activités commerciales sont de type informel et sont développées par les ressortissants de la commune, en particulier les émigrés qui possèdent de nombreux magasins en dehors de la commune (Guéoul, Kébémér, Louga, Dakar, Joal, Bayakh, Kayar).
- Les hommes commercialisent les produits agricoles et animaux au niveau des marchés hebdomadaires.
- Les femmes s'adonnent principalement à la transformation de l'arachide en huile et à la vente du lait.
- la redynamisation des coopératives agricoles, la création de marchés permanents, la mise en place de boutiques communautaires, l'allègement des conditions d'accès aux financements surtout pour les femmes et le désenclavement de la commune constituent des leviers importants pour impulser le secteur commercial, constituent des leviers importants pour impulser le secteur commercial.

## 2.2. Energie

En tant que secteur transversal, l'énergie a un effet d'entraînement sur les autres secteurs de la vie économique et sociale.

Tableau N°08 : Situation de l'électrification des villages de la commune

ELECTRIFICATION	NOMBRE	VILLAGES CONCERNES	OBSERVATIONS
<b>Avec électricité</b> 28,38%	22	Badar Peulh, Bandègne Fass, Kire Peulh, Korane, Leundemane, Ndiye Seffour I, Ndiye Seffour II, Ndop Darou Messere,, Pekh Tall, Tawfekh, Bandegne Ouolof, Bandegne Peulh, Ndangour Ndiaye, Mbadiar Ndiaye, Sival Peulh, Sival Seck, Sival Tall, Darou Parba, Ndiarno Diop, Parba I, Parba II	29,73%
<b>Sans électricité</b>	52	Le reste	70,27%
<b>TOTAL GENERAL</b>	74	Commune de Bandègne	

Source : PDC Bandègne, 2017

Accès à l'électricité: 22 villages sur 74, soit 28,38% des villages, dont 05 villages (Bandègne Ouolof, Bandègne Peulh, Ndangour Ndiaye, Mbadiar Ndiaye) ayant des besoins d'extension du réseau. Le réseau électrique ne couvre que la zone agricole I

Autres infrastructures: 24 lampadaires répartis dans la commune de Bandègne dont 09 sont fonctionnels (08 à Bandègne Ouolof et 01 à Bandègne Peulh).

Si le pétrole lampant est la principale source d'éclairage des ménages, l'énergie solaire constitue un luxe que seuls les ménages des émigrés peuvent s'offrir.

Il est important de noter l'existence du biogaz à Ndièye.

## 2.3. Transport

### 2.3.1. Infrastructures de transport

A part la route nationale N°02, traversant la commune sur 08,57 km, deux (03) routes praticables sont identifiées:

<sup>2</sup> Source: PLD Bandègne Ouolof, 2010-2015

- la route latéritique d'une longueur de 04 km reliant l'axe Ndièye Ndiarno au poste de santé de Ndièye ;
  - et la piste Kébémér Thieppe traversant Keur Sidy et Darou Parba. **Parba**
- L'accès à une route praticable représente 16,88 % des villages. Le reste du réseau routier est constitué de routes sablonneuses.

**Photo N°01 : RN02 au niveau de Ndièye**

**Photo N°02 : Routes sablonneuses**

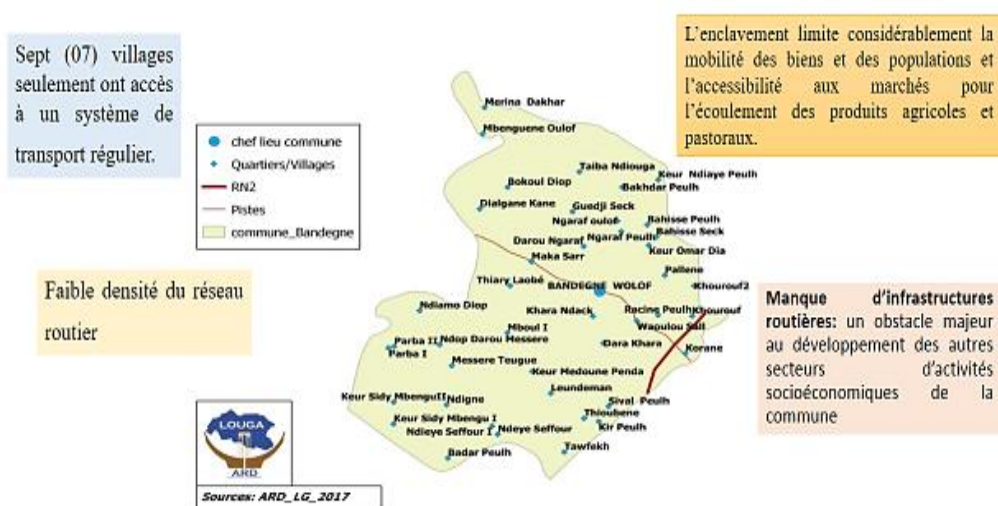


Source : PDC Bandègne, 2017

### 2.3.2. Moyens de transport

Aussi, en raison de l'impraticabilité des pistes sablonneuses, les charrettes constituent le principal moyen de transport suivies des taxis brousses.

**Carte N°02 : Carte des infrastructures routières**



Enfin, cet enclavement limite considérablement la mobilité des biens et des populations et l'accessibilité aux marchés pour l'écoulement des produits agricoles pastoraux. Une autre conséquence de cet enclavement est la cherté du coût des transports et des marchandises. De même, il ne facilite pas l'accès des populations aux ressources, aux services administratifs et sociaux.

Pour désenclaver la commune de Bandègne, stimuler les secteurs productifs tels que l'agriculture, l'élevage et le commerce et faciliter l'accessibilité aux services et aux ressources, la réalisation de

l'axe Guéoul-Bandégne-Saré Dao, des pistes Bandégne Ouolof- Mérine Dakhar et Bandégne Ouolof - Keur Ndiaye Peulh qui sont de vieilles doléances des populations, doivent se réaliser.

Le premier axe est une route intercommunautaire qui permet de relier la commune au marché de Guéoul et à la zone maraîchère des Niayes. Les deux autres axes sont des pistes de production qui relient les zones à fortes potentialités économiques de la localité aux autres communes.

#### 2.4. Information et communication

- ✚ Niveau d'accès aux TIC très faible: seulement 9 villages sur 77 (11,68%) ont accès aux téléphones fixes.
- ✚ Présence des opérateurs couvrant toute l'étendue de la commune : Orange, Tigo et Expresso de la commune, même si la qualité des réseaux est souvent mauvaise à certains endroits.
- ✚ Réseau internet: presque inexistant dans la commune
- ✚ Disponibilité des chaînes de télévision sénégalaises et étrangères avec l'existence des paraboles

Photo N°03 : Une station radio communautaire à Ndièye



Les stations nationales (RTS1, 2STV, RFM, etc.), les radios communautaires « Sunu FM » de Kébémér et « Gorgoolu FM » de Ndièye sont les moyens de communication qui ont plus d'utilité pour les populations de la commune de Bandégne Ouolof.

Source : PDC Bandégne, 2017

#### 2.5. Services financiers décentralisés (SFD)

La micro finance est aujourd'hui l'une des principales sources de financement des activités de création de richesses en milieu rural.

Toutefois, il n'existe aucun service financier décentralisé au niveau de la commune. Néanmoins, les populations ont recours aux mutuelles d'épargne et de crédit (COPEC/RESOP) de Guéoul et Kébémér, notamment le FADEC, le CMS et le PAMECAS.

Beaucoup de contraintes limitent l'accès des producteurs et autres groupes vulnérables aux services financiers décentralisés : l'éloignement des SFD installés à Guéoul ou à Kébémér, le manque de garantie, la faiblesse des revenus et l'absence de culture bancaire des populations. Par ailleurs, les mauvaises campagnes agricoles sont un des facteurs explicatifs des crédits en souffrance et/ ou des retards accusés dans les remboursements des clients de ces institutions.

Enfin, les structures de solidarités traditionnelles réactualisées telles que les tontines sont des moyens privilégiés pour mobiliser l'épargne locale, le plus souvent dépensés dans des cérémonies familiales.

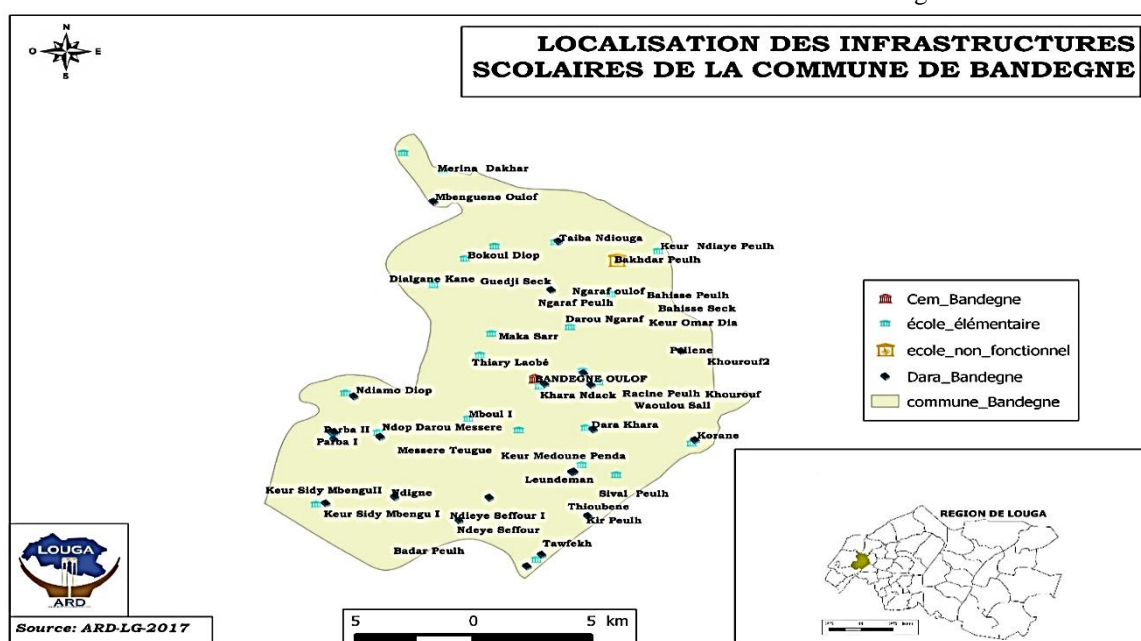
## II- PROFIL SOCIAL

L'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base est un impératif pour atteindre les Objectifs du Plan Sénégal Emergent et ceux du Développement Durable (ODD) d'ici 2035.

### 1. Education

Dans le réseau scolaire de la commune de Bandègne, on distingue le secteur formel qui comprend les enseignements élémentaire et moyen, et le secteur informel qui concerne l'enseignement arabe et coranique.

Carte n°03 : Carte scolaire de la Commune de Bandègne



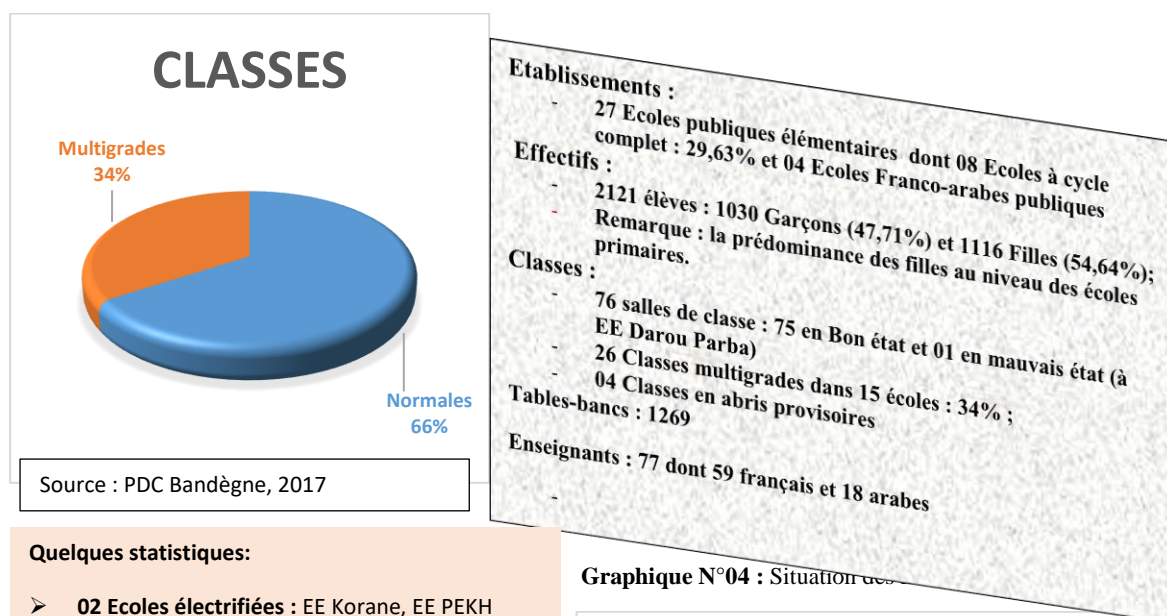
#### 1.1. Enseignement préscolaire

La commune ne dispose pas de structures d'enseignement préscolaire

#### 1.2. Enseignement élémentaire

La commune de Bandègne Ouolof compte 10,94 % des structures d'accueil du département et accueille, en termes d'effectif, 6,20 % du département. Le nombre d'établissements scolaires a connu une forte progression au cours de ces 20 dernières années. Il est passé de 3 à 20 écoles entre 1993 et 2001 et a atteint 27 écoles en 2017.

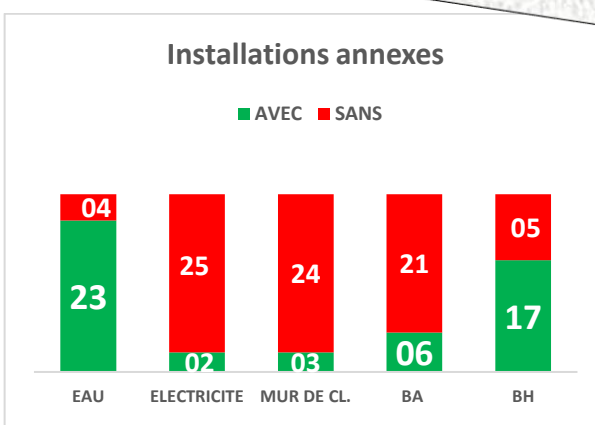
**Graphique n°03 : Types de salles de classe selon le nombre**



**Quelques statistiques:**

- **02 Ecoles électrifiées :** EE Korane, EE PEKH TALL (07,40%); **donc 25 écoles sans électricité (92,60%)**
- **04 Ecoles sans eau courante (14,81%) :** EE Mbenguene Mbaor, EE Darou Parba, EE Korane, EE Mboul Mbaor / **23 Ecoles disposant de l'eau courant (85,18%)**
- **05 Ecoles sans Bloc d'Hygiène (BS) : 73,07% :** EE Ngaraf ; Darou Parba, Mérina Dakhar, Nietty Siweul, EFA Bandègne Fass.
- **21 Ecoles sans bloc administratif (BA): 77,78**
- **03 Ecoles avec mur de clôtures:** EE Bandègne Ouolof, EE Mboul et EE Pekh Tall (11,11%), **donc 24 Ecoles sans mur de clôture**

**Graphique N°04 : Situation des**



Source : PDC Bandègne Ouolof, 2017

**Quelques ratios :**

- Elèves/ Ecole = 78
- Elèves / Enseignant = 36
- Elèves / Salle de classe = 79
- Elèves / Table-bancs = 02
- Elèves / Groupe pédagogique = 20

Aucun de ces indicateurs n'est au rouge, par rapport aux normes éducatives, la situation est acceptable. Pour l'améliorer, l'accent devra être mis au niveau des commodités (construction de toilettes séparées et de murs de clôture, installation d'eau et d'électricité).

**Tableau N°09 : Accessibilité géographique des élèves de l'élémentaire à l'école**

DISTANCE PARCOURUE PAR LES ELEVES							
> 3 Km		0 à 2 Km		2 à 3 Km		Total NB FILLES	Total NB GARCONS
NB FILLES	NB GARCONS	NB FILLES	NB GARCONS	NB FILLES	NB GARCONS		
180	184	847	737	89	84	1116	1005
16,13%	18,31%	75,90%	73,33%	7,97%	8,36%		
364 (17,16%)		1584 (74,68%)		173 (08,16%)		2121(100%)	

Source : IEF Kébémér, 2017

La répartition spatiale des écoles entre les différentes zones est relativement équilibrée. Également, l'accessibilité géographique est assez bonne car 91,84% des élèves parcourent moins de 02 km par jour entre leur école primaire et leur village et 17,16% entre 02 et 03 km.

Cependant, l'absence de cantines est l'un des grands problèmes que rencontrent les écoles de la commune. En effet, les longues distances parcourues par certains élèves justifient le besoin de mise en place de cantines scolaires (Ndangour Ndiaye ; Ngaraf Ouolof ; Gouy Mbaye Sall ; Thiéydi Peul; Mbadiar, Bandègne Fass).

Le taux d'admission au CFEE est de **57% en 2016** contre 58,98% niveau du département de Kébémér. Il est plus élevé chez les garçons (68%) que chez les filles (50%).

### 1.1. Enseignement moyen

Il existe un seul Collège d'Enseignement Moyen dans la commune de Bandègne.

Tableau N°10 : Situation des effectifs du CEM selon le nombre de classe

LOCALITE	Nombre de classe		Effectif		
	Classe Physique	Abris Provisoire	G	F	T
	03	01	79	52	131

Source : CEM Bandègne Ouolof, 2017

Avant la création du CEM, les élèves admis à l'entrée en 6ème fréquentaient le collège de la commune voisine de Guéoul où ils étaient confrontés à des difficultés de logements et de nourriture. L'extension de ce CEM et la création d'un autre sont aujourd'hui une nécessité.

### 1.2. Enseignement arabe et coranique

L'enseignement arabe et coranique se développe dans la commune de Bandègne. L'offre est assuré par 04 écoles franco-arabes et plus d'une vingtaine de daaras.

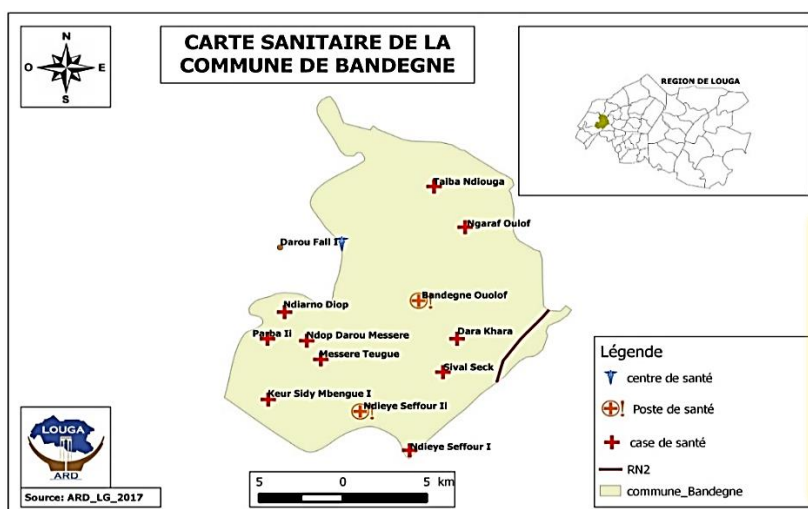
#### Types d'enseignement:

- Mémorisation du coran ;
- traduction et principes de l'Islam ;
- Alphabétisation de base en arabe.

## 2. Santé

### 2.1. Les infrastructures sanitaires

Carte N°04 : Les infrastructures sanitaires



02 Postes de santé: 01 à Bandègne Ouolof et 01 autre à Ndiéye

13 cases de santé dont 06 fonctionnelles (Bandègne 05, Ndiéye 01) et 07 non-fonctionnelles (Bandègne 05, Ndiéye 02).

**Tableau N°11 : La situation des infrastructures sanitaires**

TYPES	LOCALISATION	VILLAGES POLARISES	PERSONNEL (catégories)
PS	Zone I : Bandègne O	66	01 Infirmier d'Etat ; 01 Sage-Femme d'Etat
PS	Zone II : Ndièye II	12	01 Infirmier d'Etat

Sources: PS de la commune de Bandègne Ouolof, 2017

## 2.2. Personnel de santé

**Tableau N° 12 : Quelques ratios**

	Résultats en 2017	Normes OMS
Ratio Médecin/Population	0/ 7 929	1/11000
Ratio Infirmier d'Etat/population	1/7 929	1/ 3 000
Ratio SFE/FAR	1/3 749	1/ 300

Source : PDC Bandègne, 2017

Le « Ratio Infirmier d'Etat/population » est largement supérieur aux normes de l'OMS qui est égal à 1/ 3000 et à la moyenne nationale 1/4 320. Si l'on se réfère à l'Indicateur d'Accessibilité des Soins de Santé Primaire (IASPP), 57% des villages ont accès à la santé, c'est-à-dire situés à moins de cinq (05) km d'un poste de santé (Source : PLD Bandègne 2010-2015)

Toutefois, il convient de souligner que la zone pastorale qui ne dispose pas de poste de santé rencontre plus de problème d'accessibilité. Dans ces conditions, les populations de cette zone sont obligées de recourir au poste de santé de Guéoul.

L'insuffisance notoire de sages-femmes comparativement aux normes de l'OMS pose un problème de prise en charge de la santé maternelle. Quant au personnel communautaire, il est composé de 13 ASC et autant de matrones avec des niveaux de formation relativement bas et peu motivés.

Tous ces indicateurs montrent que la commune de Bandègne a encore besoins d'un troisième PS, de 02 autres IDE et d'une dizaine de SFE pour satisfaire ses besoins en infrastructure et en personnel. Le plateau technique est aussi à améliorer.

## 2.3. Les maladies fréquentes

Dans la commune de Bandègne, les maladies les plus fréquentes sont ainsi classées par ordre d'importance : les infections respiratoires, le paludisme, les gastralgies, les anémies, les diarrhées, les dermatoses.

**Tableau N°13: Quelques indicateurs de santé**

Indicateurs	Taux 2009		Taux 2016	
	PS Bandègne	PS NdièyeII	PS Bandègne	PS NdièyeII
Prévalence de l'Insuffisance pondérale	4,11	1,00	ND	ND
Morbidité du paludisme	23,97	2,00	6,66	0,15
Prévalence des IRA	14,45	9,00	ND	6,22
Taux de mortalité des moins de 5 ans	0,16	ND	ND	ND
Proportion des naissances assistées par un personnel de santé	87,6	85,00	57,5	100
Taux de couverture vaccinale DCT3 chez les enfants de 0-11 mois	76,23	114,00	98,38	138
Taux de couverture en TPI 2	26,34	12	8,17	28
Proportion d'enfants (0-11 mois) complètement vaccinés	63,05	83,00	48,49	60
Taux de vaccination PENTA3	76,23	147,00	98,38	138
Taux de consultation primaire globale (curative et préventive)	22,15	10,00	20,56	18,65
Taux de CPN	19,52	80,00	51,8	

Source : PDC Bandègne 2017

Les indicateurs de santé dans la commune de Bandègne ont beaucoup évolué. En effet, la morbidité du paludisme a beaucoup baissé entre 2008 et 2016. Cela signifie que la lutte contre le paludisme a un impact positif sur les populations de la commune de Bandègne.

La proportion des naissances assistées par un personnel de santé ont aussi atteint les 100% à Ndièye et 57,5 à Bandègne. Cette différence est due par le fait que le poste de Bandègne polarise plus de village



que le poste de Ndièye (66 contre 12). La performance notée serait due à une volonté politique d'améliorer la santé de la reproduction qui s'est traduite par des initiatives de l'Etat.

### 3. Hydraulique et assainissement

#### 3.1. Eau et hydraulique

Les populations de la commune de Bandègne Ouolof sont desservies par les réseaux d'adduction d'eau multi-village, les forages d'hydraulique villageoise, le réseau de la SDE, les puits modernes et les puits traditionnels.

##### 3.1.1. Accès à l'eau potable

L'intervention de l'Etat (SDE, Division Régionale de l'Hydraulique) conjuguée avec les réalisations d'autres partenaires (Vision Mondiale, PEPAM) ont considérablement amélioré l'accès à l'eau potable.

Carte N°O4 : Les infrastructures hydrauliques

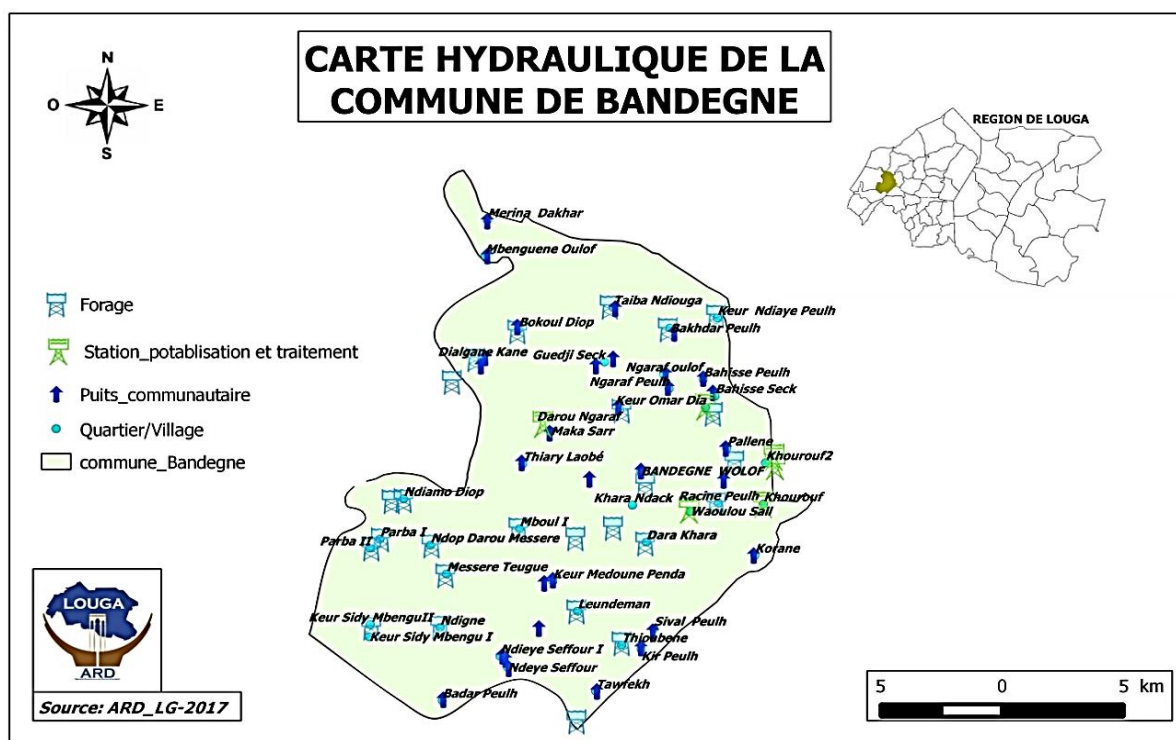


Tableau N° 14: Situation du nombre de villages raccordés en fonction des sources

SOURCES	VILLAGES	PROPORTIONS
<b>SDE</b>	21	28%
<b>FORAGES</b>	53	72%
<b>Total villages raccordés</b>	74	100%

Source : PDC Bandègne, 2017-2021

La SDE couvre 28% des villages de la commune. La partie restante (72%) est alimentée par les forages.

Tableau N°15 : villages polarisés par les forages

N°	FORAGES	NOMBRE
01	Darou Ngaraf	24
02	Darou Fall	14
03	Bandegne	1
04	Keur Sidy	2

05	Keur Ndiaye Peul	1
06	Parba	10
07	Ndieye	3
<b>TOTAL</b>		<b>55</b>

Source : Commune de Bandègne, 2017

55 villages sur les 74 sont raccordés aux différents forages existants dans la commune. Le réseau SDE couvre 28% des villages de la commune contre 72% desservis par les forages

### 3.1.2. Principales contraintes

Si le niveau d'accès à l'eau potable s'est sensiblement amélioré, il n'en demeure pas moins que plusieurs contraintes perturbent l'approvisionnement correct des populations en eau potable. Il s'agit principalement de la cherté de l'eau, du faible taux de branchement individuel des ménages, du manque de compteurs, de l'insuffisance des capacités de certains forages d'hydraulique, des pannes répétées des forages que l'ONG Vision Mondiale avait implantés dans la commune et l'eau salée du forage du village Keur Ndiaye Peulh.

14 Forages éoliens implantés par l'ONG Vision Mondiale sont en panne



Ndieye Ndiarno, Thiary Loro, Gouye Mbaye Sall, Keur Ndiaye Peul, Messere Mbaye, Mbenguene Ouolof, Ndam Ndam, Taiba diouga, Guedji Seck, Bandeigne Fass, Merina Dia, Dialgane Kane, Ngaraf Ouolof, Dara Khara.

### 3.1.3. Perspectives

- Extension réseau nécessaire pour les localités de Bandègne Ouolof, Bandègne Peulh, Bandègne Fass, Ndangour Ndiaye
- Eau du forage du village Keur Ndiaye Peulh salée, nécessité de raccorder la localité à l'adduction d'eau du Lac de Guier et extension de son réseau :

## 3.2. Assainissement

### 3.2.1. Gestion des ordures

Dans la commune de Bandègne, aucun village ne dispose d'un système de collecte et de ramassage des ordures encore moins d'un système de traitement. Faute de dépôts, les ordures ménagères sont déversées derrière les lieux d'habitation pouvant entraîner des risques sanitaires et environnementaux aux populations riveraines.

### 3.2.2. Accès à un système d'évacuation des excréments

Le niveau d'accès à un système d'évacuation des excréments était très faible. Peu de ménages disposaient de latrines fonctionnelles. Pour renverser cette tendance, le projet PEPAM a construit des édicules publics au niveau de certains villages.

Ainsi, le Programme sectoriel eau-assainissement (PSEA), lancé depuis 2015, qui s'inscrit dans le cadre de ce même programme, est aujourd'hui en train de faire des projets de réalisations pour améliorer les conditions de vie des populations. Il s'agit précisément de :

- de la construction de 393 latrines familiales (PEPAM/BAD PHASE 1)
- de la construction des édicules dans 03 écoles de Bandègne sur 05 choisies dans le département de Kébémér
- du branchement en eau (PSEA) dans 03 Ecoles (Efa Bandègne Fass, EE Parba Dieng, EE Ngaraf).

L'intervention du programme a permis d'avoir des taux d'accès à l'assainissement présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°16 : Taux d'accès des ménages à un ouvrage d'assainissement des excréments

Commune de Bandègne	Taux brut d'accès à l'assainissement	Taux d'accès à un assainissement adéquat
	81,4%	72,4%

Source : Service régional de l'Assainissement

La commune de Bandègne présente en 2015 des niveaux d'accès à l'assainissement les plus élevés du département de Kébémér. Elle dépasse de loin la moyenne départementale qui compte un taux brut d'accès à l'assainissement de 59,5% et un taux d'accès à un assainissement adéquat de 48,7%.

D'après les estimations, le taux d'accès à un assainissement adéquat a atteint en 2016, 74,4%.<sup>3</sup> Trois (03) types d'ouvrages seront réalisés dans la commune, les cotisations sont fixées à 15 000 F pour la contrepartie des ménages. Les installations des toilettes comprendront au départ la construction d'une fosse et d'une fondation.

Photos N°05: Types de latrines réalisées



Sources : Service Régional de l'Assainissement, 2017

Actuellement, les populations déplorent l'installation de l'installation des fosses directes et portent leur préférence sur les installations TMC.

### 3.2.3. Perspectives :

Le nombre de réalisation dépend des cotisations. Aujourd'hui, 87 ménages ont cotisé une somme de 15 000 F CFA, représentant la contrepartie par rapport au coût de l'investissement.

Réalisations prévues avant la fin de l'année 2017 de :

- VIP (latrines à fosses ventilées= fosses directes)
- TCM (toilettes à chasse manuel= double fosse)

## 4. Urbanisme, Habitat et cadre de vie

Sur les 77 villages de la commune de Bandègne, seuls **13 villages sont alignés**. Il s'agit de Bandègne Ouolof, Bandègne Peulh, Mbadiar, Dara Khara, Parba, Ndièye Ndiaye, Thiary, Taïba, Guedj Seck, Bakhdar, Ngaraf, Ndangour Ndiaye et Keur Ndiaye. Le tracé est le plus souvent en damier avec un penc (place publique) au milieu du village.

<sup>3</sup> Source : Service Régional de l'Hydraulique, 2017.

Les autres villages se caractérisent par un habitat dispersé où les champs et les maisons s'entremêlent; d'où d'éventuelles contraintes en matière d'équipement, d'électrification, d'adduction d'eau, de protection civile, etc.

L'habitat est de type traditionnel. Chaque village est constitué par des carrés. Chaque carré regroupe des ménages d'une même famille. D'ailleurs, la plupart des villages portent le nom et/ou prénom de leur fondateur. Sa descendance est le plus souvent nommée chef de village. Les matériaux de construction des habitations varient en fonction du revenu des ménages. Même, si les maisons en paille sont de loin plus nombreuses, il convient de souligner que les émigrés ont beaucoup investi dans l'immobilier. Les habitations précaires sont surtout notées dans les villages peulh où les éleveurs pratiquent la transhumance.

## **5. Jeunesse, sports, culture et loisirs**

Le conseil de la jeunesse est composé de 18 membres issus du parlement scolaire et de **08 ASC**. Sur le plan sportif, les ASC ne s'adonnent qu'aux activités « navétanes » qui se limitent qu'au football. La commune ne dispose que d'un terrain vague emprunté pour abriter les tournois de football. Les aires de jeux sont le plus souvent des champs mis en jachère. La construction d'un stade municipal est une urgence pour la jeunesse et les ASC.

La dynamique associative des jeunes est très timide. Malgré l'appui de la commune à travers les fonds de dotation, les ASC devraient bénéficier des financements de l'ANPEJ pour dynamiser leurs activités.

Quant aux activités culturelles, elles sont quasiment inexistantes. Cette léthargie du secteur culturel est essentiellement causée par le manque d'organisations, d'initiatives, de formations et d'informations des acteurs culturels.

## **6. Environnement et adaptation aux changements climatiques**

Les ressources naturelles de la commune sont régulièrement menacées par les aléas climatiques et les pressions anthropiques notamment la coupe abusive des arbres, la coupe des racines des plantes médicinales. Cette situation a pour conséquence, la destruction des écosystèmes et de la biodiversité. Ainsi, plusieurs espèces végétales commencent à disparaître.

L'absence de cadre de gestion concertée des ressources naturelles et l'insuffisance des moyens humains et logistiques de la brigade des eaux et forêts de l'arrondissement viennent accentuer le problème

Une autre conséquence de la dégradation des ressources naturelles est sans doute la pauvreté des sols et la baisse de la pluviométrie ; d'où la baisse des rendements agricoles. Cette situation rend davantage vulnérable ces populations rurales dont les capacités d'atténuation et d'adaptation sont très limitées.

Cependant, il convient de souligner que les femmes subissent au quotidien les conséquences de ces changements climatiques, avec leurs difficultés liées à l'accès aux bois de chauffe, à l'alimentation de leurs enfants, la recherche d'eau, etc.

Relativement à l'hydrographie, il n'existe pas de cours d'eau permanent. Celles existantes de manière temporaire, s'assèchent dès la fin de l'hivernage et sont principalement utilisés pour

abreuver le bétail. Toutefois, le phénomène d'ensevelissement causé par la coupe des arbustes des alentours des mares menace la pérennité de ces points d'eau.

A l'instar de la flore, les ressources fauniques ont presque disparu.

## III- PROFIL GOUVERNANCE

**Pour tenir compte des besoins des populations et améliorer leur niveau de vie, la commune de Bandègne Ouolof a opté la démarche d'une démocratie de proximité en impliquant tous les citoyens et tous les partenaires dans la gestion des affaires locales.**

### 1. Profil des élus

#### 1.1. Le bureau municipal

Tableau n°19 : composition du BM selon l'âge, le sexe, le niveau et la fonction

N°	PRENOMS ET NOM	AGE	SEXE	NIVEAU D'ETUDE	FONCTION
01	Assane SECK	57	M	BAC+5	Maire
02	Sidi DIEYE	27	M	BAC+4	1° Adjoint
03	Ousmane NDIAYE	60	M	NON INSTRUIT	2° Adjoint

Source : Mairie de Bandègne Ouolof, 2017

Le bureau municipal est composé de 03 personnes qui sont essentiellement des hommes ; donc aucune femme n'y figure.

#### 1.1. Les niveaux d'étude

Les principales couches socioprofessionnelles qui composent le conseil municipal sont : ingénieur, enseignant, agriculteur, éleveur, chauffeur, agent sante, commerçant, ménagère.

Les élus qui ont le niveau d'études le plus élevé (niveau Bac et plus) sont au nombre de 04. Ils sont composés uniquement d'hommes. Ceux qui ont le Niveau BEPC/BFEM sont aussi au nombre de 04 (03 hommes et 01 femme). C'est la même situation qui revient au Niveau CFEE (03 hommes et 01 femme). Les non-diplômés comprennent 36 élus (78,26%) parmi lesquelles on compte 20 femmes (ménagères).

#### 1.2. Composition du Conseil Municipal

Le conseil municipal est composé de quarante-six (46) membres dont 24 hommes et 22 femmes. Les élus qui sont à leur premier mandat sont au nombre de 41, les autres(05) sont élus pour une seconde fois. En termes de parité, les hommes dépassent les femmes de 02 personnes. Cette disparité s'expliquerait par la disposition des listes proportionnelles durant les élections municipales.

### 1.3.Commissions municipales

Tableau n°20 : les commissions municipales

N°	COMMISSIONS	RESPONSABLE	REALISATIONS
1	Planification	Ismaila Sall	
2	Domaniale	Aly Niang	Délibérations sur les demandes d'attribution de terres à usage d'habitation ou de culture maraîchères, règlement de conflits entre agriculteurs ou entre villageois
3	Sociale	Ami Seck	Secours de sinistrés
4	Santé	Sokhna Faye	
5	Education	Lemou Ba	
6	Jeunesse/Sport	Sidi Dieye	Licences pour les ASC,
7	Culture	Arona Ka	
8	Agriculture/Elevage	Mbaye Laye Ba	
9	Groupements féminins	Anta Ndiaye	

Source : Mairie de Bandègne, 2017

Le conseil municipal est composé de neuf (09) commissions parmi lesquelles trois (03) fonctionnent correctement. Il s'agit des commissions domaniale, sociale et jeunesse/culture. Les autres ne fonctionnent pas faute de moyens suffisants de la commune pour dérouler les plans d'action et à cause des déplacements difficiles des élus et d'insuffisance de compétences requises.

## 2. Evolution du Budget

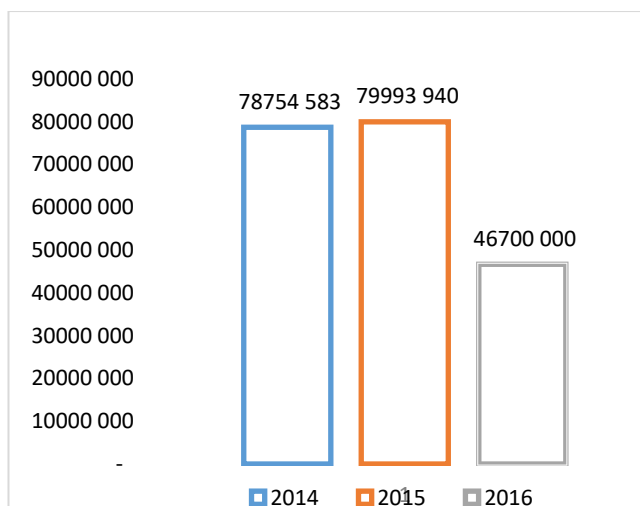
Tableau N°21 : Composition du budget de la commune de 2014 à 2016

Rubriques	2014	2015	2016
<b>Budget</b>	78 754 583	79 993 940	46 700 000
<b>Recettes de fonctionnement</b>	22992000	33613620	31700000
<b>Recettes d'investissement</b>	55762583	46380320	15000000
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	16 500 846	26244596	
<b>Recettes propres d'investissement</b>	0	0	2 000 000
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	6 000 000	39938091	
<b>Recettes totales d'investissement</b>	6 000 000	39 938 091	2 000 000
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	5999999	39938091	2000001

Source : Commune de Bandègne, 2017

Le Budget de la commune de Bandègne évolue en dents scié. Il en est de même pour les recettes de fonctionnement ont évolué en dent scié, mais les recettes réelles de fonctionnement à engager ont légèrement évolué entre 2014 et 2015 avec respectivement des taux d'exécution du budget de 71,77% et 78,08%.

Graphique N° 05: Evolution du budget de 2014 à 2016



En termes d'investissement, les recettes prévues et les recettes propres ont connu un grand décalage (85% d'augmentation) entre 2014 et 2015. En 2016, la commune a investi à partir des recettes propres qui s'élevaient à 2 000 000 F contre 39 938 091 F en 2015. Cette situation est causée par le changement de statut de la collectivité locale : avec l'avènement de l'Acte III de la décentralisation, la communauté rurale de Bandègne est devenue commune à l'issue des élections du 29 juin 2014. La transition a ainsi beaucoup pesé sur le budget.

Source : Commune de Louga, 2017

Le tissu associatif de la Commune de Bandègne Ouolof n'est pas bien fourni à cause d'insuffisance d'organisations paysannes, de la faible intervention des partenaires et du caractère informel des associations de jeunes et de femmes.

Tableau N°19 : les Organisations Communautaires de Base

ORGANISATION	NATURE	SECTEUR D'ACTIVITE	OBSERVATIONS
Galé Aynabe	Organisation d'éleveurs	Elevage	Existe mais ne fonctionne correctement. Ses activités se limitent à la gestion de l'aliment de bétail.
CLCOP	Organisation de producteurs	Agriculture / Elevage	Dysfonctionnement depuis leur transfert à l'ANCAR de Thiès.
GPF (49 environ)	Groupements de Promotion Féminine	Promotion féminine	Lutte contre la pauvreté des femmes.
ASC (08)	Association Jeunesse, sport, loisir	Activités nautiques (football)	06 ASC sont affiliées à l'ODCAV.
APE	Associations de Parents d'Élèves	Éducation	Toutes les écoles disposent d'une APE fonctionnelle.
Comités de Gestion	Gestion de l'éducation	Éducation	Toutes les écoles disposent d'une CGE fonctionnelle.
	Gestion de la santé	Santé	Non fonctionnel.

Source : PDC Bandègne 2017-2021

La typologie des OCB montre que celles-ci sont nombreuses et évoluent dans divers secteurs d'activités socio-économiques. Toutefois, les résultats du diagnostic ont montré que la plupart de ces structures sont non fonctionnelles ou non formelles et que leurs apports dans la vie socio-économique locale est négligeable.

#### 4. Cartographie des interventions

Le tableau ci-après présente les organisations paysannes, les projets et les programmes qui interviennent dans la commune de Bandègne.

Tableau N°20 : Les principaux partenaires technique et financiers de la commune

STRUCTURES	NATURE	DOMAINE D'INTERVENTION	OBSERVATIONS
COPAKEL	Organisation paysanne	Agriculture, Elevage et Commerce	Elle regroupe 5 401 membres composés d'hommes et de femmes qui s'activent dans les GIE, ASSOCIATIONS, GPF, SV.

			...) Elle polarise les communes de Kelle gueye, de Mbediene, de Bandègne, de Thieppe, de Diokoul, de Kab gaye et de Ndande, réparties en 176 sections villageoises.
FAPAL	Organisation paysanne	Agriculture, Elevage, Commerce et formation (couture et broderie)	Dotation aux paysans adhérents de semence de qualité et aux GPF d'unités de transformation des produits agricoles. Formation des femmes (couture et broderie)
ANIDA	Agence	Agriculture et élevage	En cours d'installation
PAFA-E	Projet	Agriculture / Elevage	Cofinancement sous projets de production et de commercialisation du niébé et des petits ruminants
ANCAR		Agriculture / Elevage	Mis en place d'un point focal pour appui conseil Contribution dans la distribution de semence certifié mil, niébé
PEPAM	Programme	Hydraulique et assainissement	Améliorer les conditions de vie des populations construction de latrines familiales et d'édicules publiques
Sos Sahel	Programme	Environnement et GRN	
FADEC	Micro finance	Microcrédits aux producteurs et OCB	Financement des producteurs et des OCB
PADDEL/PNDL	Développement local	Appui financier et technique aux CL	Elaboration de plan de développement communal

Source : PDC Bandègne, 2017

## 5. Performances de la commune

A l'issu de l'administration de la grille de mesure de performances, la commune de Bandègne a obtenu une moyenne générale égale à 61,5 / 100, correspondant à un taux de 61,5%. En effet, le plus grand score est réalisé dans le domaine de la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales avec un score égal à 20 / 23 (87%). Cette moyenne dépasse légèrement le domaine « Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations » (85%). Par contre, le domaine correspondant à la Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune a enregistré le plus grand score évalué à 34,5 / 57 (57%).

Cependant pour améliorer les performances de la commune, les recommandations suivantes ont été posées :

- renforcer les capacités techniques des élus et surtout celles des membres des commissions dans leurs domaines respectifs (Organisation et fonctionnement du CM et des commissions) ;
- renforcer le personnel de l'Etat-civil ;
- améliorer la capacité des agents sur le système d'archivage et la comptabilité matière des CL ;
- appuyer à l'élaboration d'un PTA, d'un manuel de procédures, d'un rapport d'activités, d'un plan de développement communal, d'un plan annuel d'investissement ;
- mettre en place d'un dispositif de suivi-évaluation opérationnelle/E ;
- améliorer la mobilisation d'acteurs privés et étrangers ;
- développer les Stratégies de mobilisation des services techniques ;
- mobiliser les ressources additionnelles dans le budget de la commune ;
- exécuter les actions de Renforcement de capacités inscrites dans le budget ;
- améliorer le pourcentage des recettes ordinaires allouées au financement des recettes ordinaires ;
- appuyer la mise en place d'un cadre de concertation.

## 6. Gestion foncière

La carte 03 de l'occupation des sols montre que les terres cultivables occupent environ 21 637ha soit 79.8% de l'espace communautaire. Environ, la moitié de ces terres cultivables est effectivement



emblavée (10 819 ha), le reste est réservé à la jachère et aux pâturages. Les terres impropres à l'agriculture sont estimées à 2 520 ha.<sup>4</sup>

L'empiétement anarchique des terres cultivables sur les pâturages, l'absence de cadre de concertation entre agriculteurs et éleveurs et l'étroitesse des pâturages consécutive à l'inexistence d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) ne permet pas de délimiter clairement les espaces à usage agricole ou pastorale.

Les hommes sont les principaux propriétaires terriens. Les femmes n'ont pas souvent accès à la terre puisque c'est leur mari qui leur prête souvent leurs champs.

Pour l'attribution des terres, l'intéressé fait une demande d'affection adressée au Maire qui instruit la commission domaniale à mener une enquête foncière et à présenter tous les éléments d'approbation avant la décision de délibération.

---

<sup>4</sup> PLD Bandègne 2010-2017

# IV- SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

## PROFIL ECONOMIQUE

### SECTEUR D'APPUI A LA PRODUCTION

#### Agriculture

Potentialités / Atouts	Contraintes/ Difficultés	Solutions proposées	
Existence d'importantes superficies cultivables	Non maîtrise de la pluviométrie	Mise en place de projets ou de programmes d'amélioration et de fertilisation des sols	
		Mise en place de fumée organiste (jachère, parcage des animaux, composte) avec la collaboration de l'INP	
		lutter contre la coupe abusive du bois	
		Mise en place des brises vents	
		Mise en place de pépinières communautaires	
Existence de matériel et d'infrastructures agricoles	matériel agricole insuffisant et obsolète	Renouvellement et subvention du matériel agricole de qualité des machines	
		Cherté des machines agricoles	Réduction du coût des machines agricoles
		Difficultés de stockage et de commercialisation des produits agricoles	Augmenter les magasins de stockage
			Créer des marchés pour la commercialisation des produits agricoles
Disponibilité main d'œuvre	Main d'œuvre non qualifiée	Mise en place de projets ou programmes de renforcement des capacités	
	Main d'œuvre agricole en baisse constante en raison de l'exode rural et de l'émigration	Mise en place de projets structurants et productifs	
Nappe phréatique proche	Non maîtrise de l'eau	Réparation des 14 forages éoliens et des puits en panne	
	faible pratique des cultures contre saison	Création de fermes agricoles	
Expériences en pratiques culturelles	Attaque des prédateurs	Faciliter l'accès aux produits phytosanitaires	
Existence de partenaires : Etat, PADEN, PASA-LouMaKaf, PAFA-E, Organisation des Producteurs	Faible dynamisme des organisations paysannes	Redynamisation des organisations paysannes	
		Renforcement des capacités des agriculteurs et des éleveurs	
	Insuffisance des unités de transformation des produits agricoles	réalisation de projet d'unité de transformation des produits agricoles	

#### Elevage

Potentialités / Atouts	Contraintes/ Difficultés	Solutions proposées	
Existence de poste vétérinaire nouvellement installé	Insuffisance de personnel vétérinaire	Formation d'aides vétérinaires au niveau local	
	Insuffisance de moyens matériels	Renforcement du personnel et du plateau technique au niveau du poste	
Existence d'espaces aménagés pouvant abriter des équipements pastoraux : parc à vaccination, zones de pâturage, parcs à bétail, parcours de bétail, dépôts vétérinaires, etc.	Difficultés liées au traçage et gestion du parcours de bétail	Élargissement des parcours de bétail	
	Étroitesse des parcours de bétail	PAOS (Plan d'Affectation et d'Occupation des Sols)	
	Insuffisance d'infrastructures pastorales : parcs à vaccination, abreuvoirs, mares aménagées, dépôts vétérinaires, etc.		Création de nouveaux parcs à vaccination à Thiary et à Mbenguène Peul
			Aménagement des mares en augmentant leur capacité
			Création de nouveaux abreuvoirs à Ngouy Mbaye, Keur Bacary, Ndiarno, Bakhdar Peul, Mboul, Bandègne Peul
			Réhabilitation de l'abreuvoir de Bandègne Ouolof
			Raccordement en eau de l'abreuvoir de Kir
	Construction de dépôts vétérinaires		

		Construction d'une aire d'abattage création de marchés à bétail (Bandègne, Mbadiar, Ndieye)
Existence de forage	Difficultés d'accès à l'eau	Démultiplication des abreuvoirs Aménagement de mares
Existence d'important bétail (cheptel)	Difficultés d'accès à l'aliment	Vulgarisation de la culture fourragère Construction de magasins de stockage d'aliments de bétail
		Vols de bétail
	Abattage clandestin	Contrôle rigoureux de la viande vendue par les services de l'élevage Création d'aire d'abattage
	Présence de maladies du bétail (peste des animaux)	Création de plusieurs dépôts vétérinaires Plusieurs campagnes de vaccination contre la peste
	Prolifération des matières plastiques	Promotion des sachets biodégradables
	Difficulté de commercialiser les produits de l'élevage et les animaux	Création de foirails (« daral ») à Parba, Mbadiar Ndièye et Bandègne Peul Création d'une aire d'abattage
	Capitalisation d'expériences en matière d'élevage	Faible performance de l'insémination artificielle
	Activités avicoles faibles	Recherche de financement Création de marché Formation des acteurs
Existence de partenaires	Absence d'un système de crédit	Faciliter l'accès au crédit aux éleveurs et aux femmes
	Absence de cadres de concertation fonctionnels	Mise en place d'un cadre de concertation entre agriculteurs et éleveurs Redynamisation des organisations d'éleveurs Renforcement des capacités des organisations d'éleveurs

## Foresterie

Potentialités / Atouts	Contraintes / Difficultés	Solutions proposées
Formation forestière éparse	Emondages abusifs pour l'alimentation du bétail,	Aménagement de bois villageois
	Cas de feu de brousse	Mise en place des pare feux.
Régénération naturelle assistée	Coupes clandestines de bois de chauffe	Application du code forestier Vulgarisation et utilisation des foyers améliorés
	Défrichage abusif pour usage agricole	Mettre en place des comités inter-villageois de gestion concertée des ressources naturelles ;
	Coupe des racines des plantes médicinales	
Milieu apte au développement de l'arboriculture fruitière (Ziziphus gola, agrumes etc.)	Absence d'arboriculture	Création de pépinières Création de vergers

## Artisanat

Potentiels / Atouts	Contraintes / Difficultés	Solutions proposées
Présence d'une bonne expertise en cordonnerie	Faible dynamisme du secteur artisanal	Modernisation des ateliers de forge pour faciliter l'accès au matériel agricole
	Existence d'ateliers artisanaux	Manque d'organisation du secteur artisanal
Difficultés d'accès aux matières premières		Constitution d'une centrale d'achat de matières premières
Accès difficile aux crédits		Octroi de crédits d'équipements aux artisans
Insuffisance des financements		

	Difficultés de commercialisation des produits	Création de marché pour l'écoulement des produits artisanaux (d'art)
	Sous équipement des artisans	Renforcement des capacités des artisans

## SECTEUR D'APPUI A LA PRODUCTION

### Commerce

Potentiels / Atouts	Contraintes / Difficultés	Solutions proposées
Disponibilité de produits agricoles et d'élevage	Enclavement	Création de pistes de production
	inexistence de marchés et d'unités de transformation	Construction d'un marché permanent
		Formation des femmes transformatrices des produits agricoles
Présence de commerçants	Insuffisance des boutiques villageoises	Création de nouvelles boutiques communautaires
	Faible accès aux crédits	Facilitation de l'accès aux crédits aux commerçants

### Energie

Potentialités / Atouts	Contraintes/ Difficultés	Solutions proposées
Présence du réseau électrique dans la commune	Faible densité du réseau électrique	Améliorer le réseau électrique vers les nouvelles zones d'habitation de Bandègne Ouolof, Ndengour, Deuk bou rey
		Electrifier les villages de Dara Kharagne, Gouye Mbaye, Thieudy Peul, Thiary-Diokoul- Maka sar, Keur Ndiaye Peul
Présence d'organisations (GPF) formés dans les techniques de construction de foyers améliorés	Utilisation massive du bois de chauffe	Constitution d'un bois villageois
	Absence de dépôts de gaz butane	Construction de foyers améliorés
	Faible utilisation du gaz butane	Création de dépôts de gaz
Présence continue du soleil durant toute l'année	Absence d'installation d'énergie solaire	Valorisation et vulgarisation de l'énergie solaire
		Adopter une électrification solaire des petits villages et hameaux
Début d'exploitation du biogaz (Ndièye)	Absence de partenaires	Vulgarisation et mise en place dispositif de production de biogaz

### Transport

Potentialités / Atouts	Contraintes/ Difficultés	Solutions proposées
Existence de pistes secondaires et de la RN2	Enclavement	Plaidoiries auprès des autorités compétentes pour le désenclavement de la commune
	Mobilité difficile à causes des pistes secondaire sablonneuses et de l'insuffisance de moyens de transport	Construction de routes bitumées
		Construction de deux pistes de production (Guéoul-Saré Dawo et Thiary-Diokoul-Mbenguène)
	Cherté prix transport	Instauration d'un dialogue avec le regroupement des transporteurs pour la réduction des prix du transport
	Surcharge des véhicules	Sensibilisation des transporteurs et des chauffeurs
	Absence de gare routière	

### Information et communication

Potentialités / Atouts	Contraintes/ Difficultés	Solutions proposées
Présence des opérateurs (Orange, Tigo, Expresso)	Mauvaise qualité réseau téléphone mobile dans certains zones	Installation d'antennes téléphonie mobile
Accès facile à la téléphonie mobile		Installation d'un site web pour la commune
		Installation de réseau ADSL
Existence de radio communautaire	Faible couverture par les chaînes de télévision et de radio nationales	Installation d'une radio communautaire
Disponibilité des chaînes de télévision sénégalaises et étrangères avec l'existence des paraboles		

## Services financiers décentralisés

Potentialités / Atouts	Contraintes/ Difficultés	Solutions proposées
Existence d'une mutuel COPEC/RESOP	Eloignement des SFD causé par l'enclavement	Mise en place d'une ligne de crédit
	Lourdeur des conditions d'accès aux financements (limitation des crédits accordés, taux d'intérêts élevés, garanties,...)	Allègement des conditions d'octroi de crédits en augmentant les montants des crédits, en réduisant les taux d'intérêt, etc.
Existence d'une coopérative dans le département de Kébémér	Adhésion faible des producteurs aux organisations paysannes	Encourager l'adhésion des producteurs aux coopératives
		Création d'une mutuelle d'épargne et de crédit adaptée

## PROFIL SOCIAL

### Education

Niveaux	Potentialités / Atouts	Contraintes /difficultés	Solutions proposées
PRESCOLAIRE	Néant	absence de prise en charge scolaire de la petite enfance	Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation au niveau de la Petite Enfance
			Construction de Cases des Tout-Petits
			Création d'écoles préscolaires
ELEMENTAIRE	Existence d'écoles de proximité	fort taux de déperdition scolaire	Campagnes de sensibilisation pour le maintien des filles à l'école
			Campagnes de lutte contre les mariages précoces
		Difficultés d'accès aux fournitures scolaires	Mise en place d'une centrale d'achat des APE pour faciliter l'accès aux fournitures
	Présence de programmes et de projets d'appui dans le secteur de l'éducation	Insuffisance de commodités	Construction de nouvelles salles de classes à Bandegne Fass, Ngaraf, Bandegne Ouolof
			Construction de latrines avec des boxes séparés (garçons et filles)
			Installation de points d'eau dans les écoles
			Création des espaces verts dans les écoles
			Installation de panneaux d'énergie solaire dans les écoles
			Création de cantines scolaires et amélioration de la qualité des aliments (EE Ndangour Ndiaye ; EE Ngaraf Ouolof ; EE Gouy Mbaye Sall ; EE Thiéydi Niang ; EE Mbadiar et EE Bandègne Fass)
	Existence d'APE	Léthargie des comités de gestion des écoles	Redynamisation des APE et les comités de gestion
			Restructuration des comités de gestion des cantines
ENSEIGNEMENT MOYEN	Existence de CEM	faible performance des élèves dans les disciplines fondamentales	Dotation de manuels scientifiques aux enfants
			Construction d'une nouvelle classe au CEM
			Création d'un nouveau CEM à Parba
ENSEIGNEMENT ARABE ET CORANIQUE	Existence de 04 écoles franco-arabes et de 27 écoles coraniques (daaras)	Conditions d'apprentissage difficiles dans les daaras	Création de daaras modernes
			Renforcement des EFA en matériel et fournitures scolaires
	construction du centre d'alphabétisation (CREPA)	Faible promotion des langues nationales	Réhabilitation du centre d'alphabétisation (CREPA)
			Ouverture de nouvelles classes d'alphabétisation
			Affectation de facilitateur
			Suivi-évaluation des programmes d'alphabétisation
ETFP	Néant	Absence de structures d'enseignement technique	Réhabilitation et équipement du centre polyvalent de Bandègne ouolof
			Création d'écoles de formation

## Santé

Domaines	Potentialités / Atouts	Contraintes / Difficultés	Solutions proposées
Accès à la santé	Existence de 02 postes de santé et 12 cases de santé	Enclavement des villages	Construction de routes bitumées Construction et équipement d'un 3ème poste de santé Renforcement de la collaboration entre poste de santé et case de santé
		Insuffisance des médicaments	Approvisionnement suffisant des structures de santé en médicaments
		Existence d'ambulance au poste de Bandègne	Inexistence d'ambulance au Poste de Ndièye
		Plateau technique obsolète	Amélioration du plateau technique des postes de santé et cases de santé
		Réticence des populations à fréquenter les cases de santé	Sensibilisation des populations pour une plus forte fréquentation des cases de santé
			Augmentation de l'appui de la commune aux cases de santé
		Désenclavement des villages	
	Faible niveau de revenus des populations	Création de mutuelles de santé	
	Présence de 02 infirmiers et 01 sage-femme	Insuffisance de personnel qualifié	Recrutement d'infirmier, de sages-femmes et d'ASC
		Formation insuffisante du Personnel communautaire	Formation continue du personnel communautaire
Etat des infrastructures	Existence de 02 postes de santé et de 12 cases de santé	Manque de latrine, d'électricité et d'eau au niveau des cases de santé	Construction des latrines dans les cases de santé Installation complète des commodités (eau courante, électricité)
		Absence de logement pour sages-femmes	Construction de logement pour sages-femmes au PS de Ndièye
Gestion	Existence des comités de gestion et de santé	Absence de comité de gestion de la santé au PS de Ndièye	Installation d'un comité de gestion de la santé
		les comités de gestion et de santé du PS de Bandègne ne fonctionnent pas	Redynamiser les comités de gestion et de santé du PS de Bandègne

## Eau et hydraulique

Potentialités / atouts	Contraintes	Solutions proposées
Existence de forages et de réseaux SDE	pannes répétées des forages (14 forages éoliens en panne)	Réparation des 14 forages éoliens en panne
		Augmentation du réseau SDE dans certains villages
	Moteurs vétustes	Renouvellement des moteurs des forages
	Cherté du gasoil	
	Faible taux de branchement individuel des ménages	Extension réseau nécessaire : Bandègne Ouolof, Bandègne Peulh, Bandègne Fass, Ndangour Ndiaye
		Augmentation des Branchements sociaux individuels
	Augmentation de la capacité de certains forages	
Eau forage salée à Ndiaye Peul	Extension du réseau du Lac de Guiers à Keur Ndiaye Peulh	
Existence d'ASUFOR	les recettes générées ne profitent à la commune	Allouer une quotepart à la commune
		Redéfinition du système de répartition des revenus
	Faiblesse des capacités des gestionnaires et des membres du bureau	Renforcement des capacités des gestionnaires et les membres du bureau des ASUFOR

## Assainissement

Potentialités / Atouts	Contraintes / Difficultés	Solutions proposées
Participation financière des	Peu de ménages disposent de latrines	Construction de latrines et de puisards dans tous les

ménages pour l'installation de latrines	fonctionnelles	ménages
	Le péril fécal	
	Installation de toilettes publiques dans la place publique du village (Ngaraf)	Concertation avec les populations sur les emplacements des latrines
Existence de partenaires	Très faible niveau accès à un assainissement de base	Sensibilisation des populations pour l'acquisition de latrines fonctionnelles
Existence de Main d'espace d'œuvre, de GPF et de charrettes pour la collecte d'ordures	Absence de système de collecte et de recyclage des ordures	Recherche de partenaires pour la transformation des ordures en engrais
	Absence de sites de dépôt ordures (dépotoir)	Aménagement d'un dépotoir d'ordures dans chaque zone
	Faible dynamique organisationnelle des associations	Création des GIE de ramassage des ordures
		Plaidoyer auprès de la Commune et des chefs de villages pour affecter aux villages des dépotoirs
		Organisation et renforcement des capacités des GPF et associations de jeunes dans les techniques de collecte et de traitement des ordures

## Urbanisme, Habitat et cadre de vie

Potentialités /Atouts	Contraintes /Difficultés	Solutions proposées	
Type d'habitat traditionnel	Pistes sablonneuses ;	Construction de routes bitumées	
Terrain disponible	Habitats dispersés	Lotissement des terrains Alignement des maisons (61 villages sont concernés)	
Services techniques disponibles			
Disponibilité de partenaires	Insuffisance d'infrastructures modernes ;	Création d'espaces verts publics	
	Faibles taux d'accès à l'électricité et à l'eau ;	Extension du réseau d'électricité et de l'eau Promotion de l'énergie solaire	
	Espaces de production (agriculture et élevage) et d'habitation non clairement identifiés		Amélioration de la desserte en eau des villages
			Elaboration d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) ;

## Jeunesse, sports, culture et loisirs

Potentialités / Atouts	Contraintes / Difficultés	Solutions proposées
Espace disponible	Manque d'infrastructures et d'équipements sportifs	Construction d'un stade municipal fonctionnel
		Renforcer les ASC en équipements sportifs.
		Achèvement, construction et équipement foyer multifonctionnel des jeunes de Bandègne Ouolof
Fonds de dotation et programmes l'ANPEJ	Manque de moyens financiers et matériels des ASC ;	Octroyer des subventions aux ASC
		Faciliter l'accès au crédit
		Création d'un foyer des femmes
		Formalisation des ASC ;
		Redynamisation des activités champêtres
Existence d'acteurs culturels	Absence d'activités culturelles ;	Création de troupes théâtrales
		Organiser des activités culturelles
		Construction d'un foyer des jeunes
		Réhabilitation du centre polyvalent de Bandègne
	Manque de formation et d'information des acteurs culturels et des leaders communautaires en matière de culture ;	Mise en place d'association regroupant les acteurs culturels
		Former les acteurs culturels et les élus

## Environnement et adaption aux changements climatiques

Potentialités / atouts	Contraintes/ difficultés	Solutions proposées	
Formation forestière éparse	Pluviométrie faible	Mise en place des mises en défens	
	Feux de brousse	Mise en place de pare-feu	
Régénération naturelle appréciable	Emondages abusifs pour l'alimentation du bétail,	Développer des actions de régénération naturelle assistée Actions de reboisement	
	Défrichage abusif pour usage agricole	Récupérer les terres abandonnées (jachères de plus de 3 ans)	
	Coupes clandestines pour le bois de chauffe		Créer des bois villageois
			Développer des actions de régénération naturelle assistée
	Divagation du bétail		Plus grande implication des populations dans la protection forestière Installer des haies vives à base d'Acacia mellifera autour des champs
Milieu apte au développement de l'arboriculture fruitière (Ziziphus gola, agrumes etc.)	Absence d'arboriculture fruitière	Elaborer un plan d'actions stratégiques axé sur le développement sur secteur forestier	
		Développer l'agroforesterie avec l'adoption d'un minimum de 20 pieds d'arbre /ha	



## PROFIL BONNE GOUVERNANCE

### GOVERNANCE LOCALE

Domaine	Atouts / opportunités	Contraintes / difficultés/	Solutions proposées
<b>Profil des élus</b>	Existence de bureau et de commissions	Personnel insuffisant	Renforcement du personnel de la Mairie
		Faible niveau d'étude des femmes	Renforcement des capacités des femmes
		Manque de moyens pour faire fonctionner les commissions	Renforcement des capacités des membres de commission
	Couches socioprofessionnelles diversifiées	Analphabétisme	Mise en place de programme d'alphabétisation pour les femmes
		Manque de formation	Renforcement des capacités des femmes
<b>Budget</b>	Expérience en matière de collecte et de paiement de la taxe rurale	FDD très insuffisant	Renforcer le dispositif de collecte des impôts et des taxes
		Faible taux recouvrement de la taxe rurale	
		Absence de ressource additionnelle	Mobilisation des ressources additionnelles dans le budget de la commune ;
<b>Performances de la commune</b>	Existence de compte administratif	Inexistence de dispositif sur le DEL	Mettre en place dispositif sur le DEL
		inexistence de certains outils de planification	Renforcement de capacités sur le système d'archivage ; Appui à l'élaboration de PTA, de manuel de procédures et de rapport d'activités, un plan annuel d'investissement
	Fonctionnement de l'Etat Civil		Renforcement de capacités sur le système d'archivage et la modernisation de l'Etat-civil
<b>Tissu associatif</b>	Existence d'OCB, d'organisations paysannes et de partenaires	Manque de dynamisme au sein des ASC	Formalisation et renforcement des moyens des ASC ;
		Manque d'infrastructures sportives et culturelles	Doter les ASC d'infrastructures et d'équipements sportifs et culturels
		Inexistence de cadre de participation citoyenne	Redynamiser les cadres de concertation
<b>Gestion du foncier</b>	Existence de commission pour la gestion du foncier	Extension anarchique des terres cultivables sur les pâturages	Solliciter les partenaires (PADEN) pour l'élaboration d'un PAOS
	Existence de partenaires	Absence de PAOS	
	Existence de terres	Accès difficile à la terre par les femmes	Faciliter aux femmes l'accès à la terre et aux crédits
		Absence de concertation entre agriculteurs et éleveurs	Mise en place de cadre de concertation entre agriculteurs et éleveurs

Troisième partie:

**PLANIFICATION**

## **1. ARTICULATION ENTRE ODD-PSE ET PDC BANDEGNE OUOLOF**

L'efficacité et l'efficience des politiques, des projets et des programmes sectoriels de développement du Sénégal confinés dans le référentiel dénommé **Plan Sénégal Emergent (PSE)** doivent systématiquement s'aligner aux **Objectifs de développement durables (ODD)**.

### **❖ Le Plan Sénégal Emergent (PSE)**

Le PSE est actuellement le seul cadre de référence de la politique économique et sociale sur le moyen et le long termes.

Cette aspiration à un mieux-être se décline en une vision qui est celle d'«Un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire dans un État de droit». Les orientations stratégiques qui guideront les initiatives à prendre pour traduire cette vision en actions et résultats tangibles pour le bénéfice des populations, s'appuient sur trois **(03) AXES** visant :

- 1. Transformation structurelles et croissance**
- 2. Capital humain et protection sociale**
- 3. Bonne gouvernance, décentralisation, paix et sécurité**

### **❖ Les Objectifs de développement durable (ODD)**

Les ODD, également nommés Objectifs mondiaux, sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

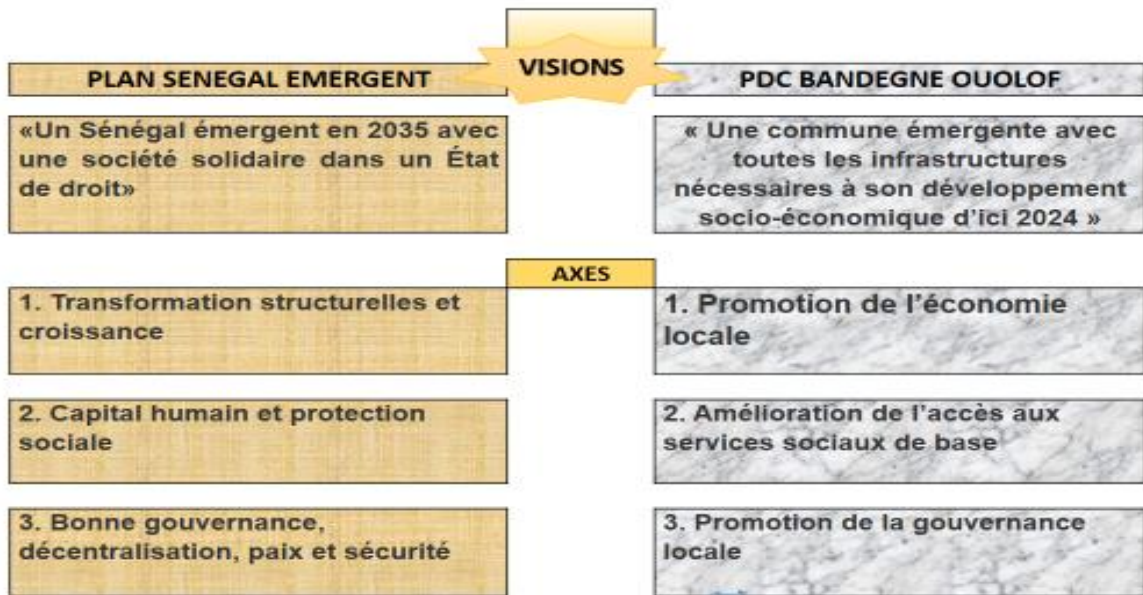
Les 17 objectifs de développement durable (ODD) et leurs 169 cibles (sous-objectifs) forment la clé de voûte de l'Agenda 2030. Ils tiennent compte équitablement de la dimension économique, de la dimension sociale et de la dimension environnementale du développement durable et intègrent pour la première fois l'éradication de la pauvreté et le développement durable dans un dispositif commun

### **❖ HARMONISATION**

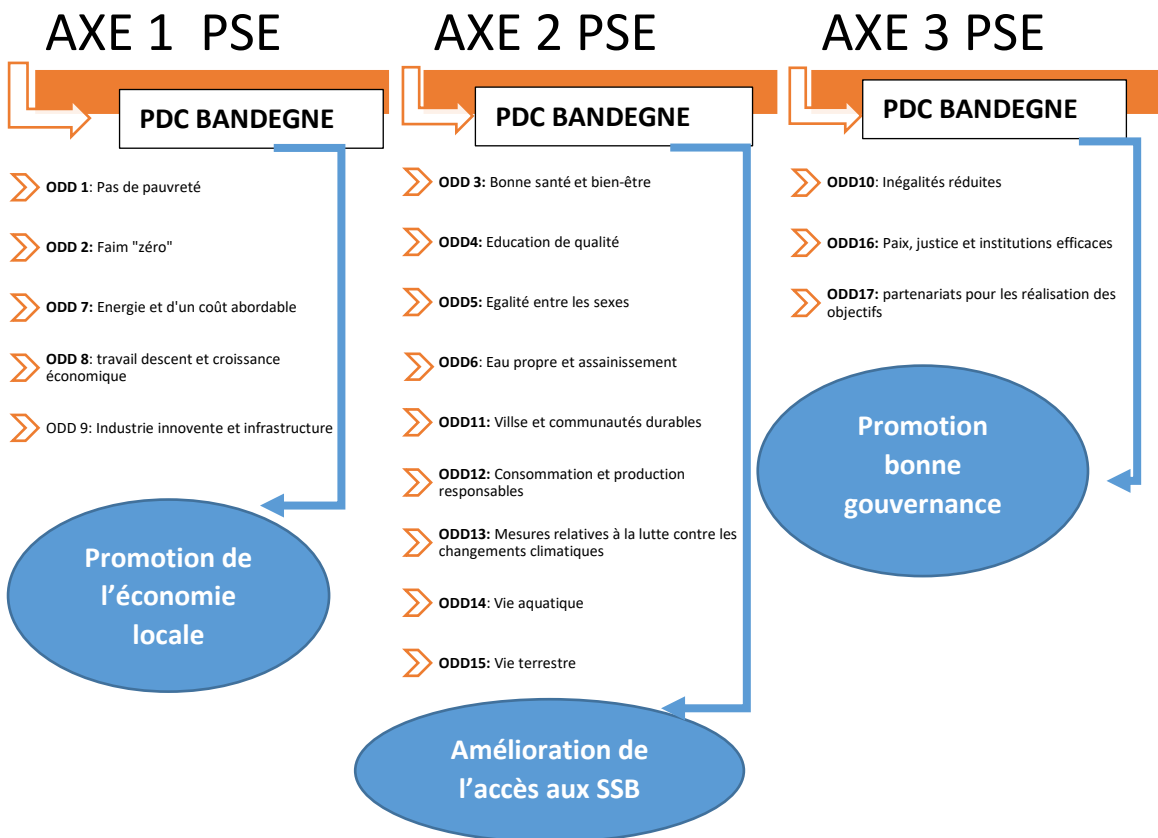
L'intégration de certaines cibles urgentes des ODD à la mise en œuvre du Plan d'actions prioritaires du PSE et aux Lettres de politiques sectorielles de développement (2014-2018), permettra d'arrimer et d'harmoniser le suivi avec notre cadre de suivi des politiques publiques.

## ❖ SCHEMA D'ARTICULATION

### Articulation PSE – PDC Bandègne



### Articulation PSE – ODD – PDC Bandègne



## 2. PLANIFICATION OPERATIONNELLE

### PLAN D'ACTION PRIORITAIRE (PAP) 2017-2121

<b>Axe 1 : La promotion de l'économie locale</b>											
<b>• OG1 : Intensifier et moderniser les modes de production agricole</b>											
OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation				
							2017	2018	2019	2020	2021
OS1 : Favoriser un environnement propice à la pratique de l'agriculture	Création de pépinières communautaires	Bandègne	1	5 000	5 000	Partenaires		1			
	Relance des pépinières existantes	Darou Ngaraf Leudemane	2	1 000	2 000	Partenaires		1	1		
	Création d'une banque céréalière	Bandègne	1	2 400	2 400	Commune Partenaires	1				
	Mise en place des équipements pour l'allègement des travaux des femmes (Moulins ; Machines)	Tous les villages (par ordre de priorité)	25	2 500	62 500	Etat (PUDC)	5	5	5	5	5
	Construction de magasins de stockage	Bandègne Ouolof, Parba 1	2	8 000	16 000	Etat, Partenaires		1	1		
	Créer des brise-vents	Toute la commune	1000 / an, pd 05 ans	1 000	5 000	Commune Eaux et forêt	x	x	x	x	x
	Subvention de matériel agricole moderne (batteuses, tracteurs)	Toute la commune	Forfait	75 000	375 000	Etat	x	x	x	x	x
	Formation des jeunes agriculteurs en pratiques agricoles	Toute la commune	20 par an (CLCOP)	50	10 000	Commune Partenaires (ANIDA)	20	20	20	20	20
	Elaboration d'un POAS	Toute la commune	1	27 000	27 000	Commune Partenaires (PADEN)		1			
<b>OG2: Augmenter et diversifier les revenus agricoles</b>											
OS 2: Développer le maraichage	Subvention d'intrants maraichers	Toute la commune (1 000 / an)	Forfait	1 000	5 000	Commune Partenaires	x	x	x	x	x
	Formation des jeunes et des femmes en micro jardinage	Toute la commune	01 Formation	1 000	5 000	Partenaires	1	1	1	1	1

			par GPF / an									
	Réparation des 14 forages éoliens	Toute la commune	14	2 000	24 000	Partenaires	x	x	x	x	x	
OS 3 : Valoriser les ressources agricoles	Création de fermes intégrées pour les Femmes et les Jeunes	02 par zones	6	5 000	30 000	Partenaires		2	2	2		
	Création d'unités de transformation des produits agricoles	Toute la commune	01 Unité par zone	7 000	21 000	Partenaires		1	1	1		
	Formation et recyclage des Femmes et des jeunes en technique de transformation des produits agricoles	Toute la commune	01 Formation par GPF / an	1 000	4 000	Partenaires		x	x	x	x	
	Création d'unités de transformation des produits agricoles	Toute la commune	01 Unité par zone	7 000	21 000	Partenaires		1	1	1		
<b>OG3: Intensifier et moderniser les pratiques de l'élevage</b>												
OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation					
							2017	2018	2019	2020	2021	
OS1 : Renforcer les infrastructures et les équipements pastoraux	Création d'abreuvoirs autour des forages	Gouy Mbaye, Keur Bacary, Ndiarno Diop, Bakhdar Peul, Mboul, Bandègne Peul	6	250	1 500	Commune Partenaires	1	1	1	1	2	
		Réhabilitation d'abreuvoirs	Bandègne Ouolof	1	150	150	Commune Partenaires		1			
	Raccordement en eau de l'abreuvoir de Kir	Kir Peul	1	1 500	1 500	Partenaires		1				
	Création de magasins de stockage d'aliments de bétail	Bandègne Ouolof	1	2 300	2 300	Commune partenaires			1			
	Création de parcs de vaccination	Thiary, Mbenguène Peul	2	250	500	Commune partenaires		1	1			
	Réhabilitation des parcs de vaccination	Ndièye, Ndary Nak	2	100	200	Commune partenaires		1	1			
	Construction de dépôts vétérinaires	Bandègne	1	1 500	1 500	Bandègne		1				

	Création d'une aire d'abattage	Bandègne	1	15 000	15 000	Commune partenaires							
	Création d'un foirail moderne	Bandègne	1	30 000	30 000	Partenaires							
OS2 : Intensifier le système d'exploitation pastoral	Formation des auxiliaires vétérinaires	Bandègne	06 auxiliaires	50	300	Commune Partenaires (COPAKEL)		x					
	Renforcement de capacités des organisations des éleveurs	Toute la commune	01 organisation / an	1 000	4 000	Commune Partenaires (COPAKEL/ FAPAL)		x	x	x	x		
	Création de comités de surveillance contre les vols de bétail	Dans chaque zone	3	100	300	Commune	x						
OS3 : renforcer la santé et la sécurité du bétail	Multiplier les opérations de marquage et d'identification du bétail	Toute la commune	03 Op/ an	300	24 000	Etat		x	x	x	x		
	Organisation des campagnes de vaccination	Toute la commune	03 campagnes par an	500	2 000	Etat		x	x	x	x		
<b>OG 4 : Développer l'artisanat</b>													
OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation						
							2017	2018	2019	2020	2021		
OS1 : Renforcer les capacités des acteurs de l'organisation des artisans	Formation des acteurs du secteur artisanal (forge, couture, teinture, menuiserie)	Bandègne	03 artisans par corps de métiers (06) et par an	50	2 700	Commune Partenaires			x	x	x		
	Faciliter l'accès aux équipements modernes aux artisans	Bandègne	26	100	7 800	Etat Partenaires			x	x	x		

### OG 5 : Restaurer le couvert végétal et la biodiversité

OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation				
							2017	2018	2019	2020	2021
OS1 : Promouvoir la culture de pépinières	Aménager des sites de reboisement	Toute la commune	01 site par zone	200	600	Etat partenaire		1	1	1	
	Former les jeunes et les femmes en technique de pépinières	Toute la commune	10 par ASC et par GPF/ par an	50	2 500	Etat partenaire	10	10	10	10	10
OS2 : Campagne de reboisement	Reboisement des sites aménagés	Toute la commune	3	100	900	Commune partenaire		1	1	1	
OS3 : Renforcer les capacités des femmes	Former les femmes en technique de fabrication et d'utilisation des foyers améliorer	Toute la commune	10 par GPF/ par an	50	2 000	Commune partenaire		10	10	10	10

### OG6 : Promouvoir le développement des activités commerciales

OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation				
							2017	2018	2019	2020	2021
OS1 : Faciliter l'accès aux crédits au profit des jeunes et des femmes	Formation des femmes en entrepreneuriat, gestion financière et comptabilité	Toute la commune	20 femmes	50	1 000	Etat partenaire		5	5	5	5
OS2 : renforcer les capacités des commerçants	Construction d'un marché permanent	Bandègne Ouolof	1	20 000	20 000	Etat partenaire		1			
	Formation des femmes transformatrices des produits agricoles	Toute la commune	2 femmes GPF / Total =20	50	100	Commune partenaire		10	10		



• OG7 : Faciliter l'accès à l'énergie											
OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation				
							2017	2018	2019	2020	2021
OS2 : Améliorer l'accès au gaz butane et aux hydrocarbures	Création de dépôts de gaz	Bandègne O	1	8 000	8 000	Partenaires		x			
OS3 : promouvoir les énergies renouvelables par la mise en place des éco-villages	Mise en place des bios digesteurs	Bandègne Peul	1	2 000	2 000	partenaires		x			
	Formation des femmes et des jeunes en technique d'utilisation de bios digesteurs	Bandègne Peul	10	50	500	Commune Partenaires		10			
OS4 : Améliorer le taux de couverture de l'électrification	<b>Améliorer</b> le réseau électrique vers les nouvelles zones d'habitation de 3 villages	Bandègne Ouolof, Ndengour. Bandègne Peul	03	5 000	15 000	Commune		1	1	1	
	Electrifier 7 villages	Dara Khara, Gouye Mbaye, Thieudy Peul, Thiary-Diokoul- Maka, Keur Ndiaye P Keur Sidi 1&2 Messéré Teug	07	25 937 107 27 478 382  57 685 497 29 156 033 18 894861 8 987 444		Etat		1	1	1	2
	Adopter une électrification solaire des petits villages et hameaux	Le reste (67)	67	20 000	1 540 000	Etat, commune		x	x	x	x
OG8 : Désenclaver les zones d'accès difficiles											
OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation				
							2017	2018	2019	2020	2021

Créer des routes praticables	Création de pistes de production	Guéoul-Saré Dawo et Thiary- Diokoul- Mbenguène	2	3 000 000	6 000 000	Etat partenaires		x	x	x	x
OS1 : Améliorer l'accès à la communication et à l'information	Création d'un site web pour la Commune	Mairie		500	500	Commune			x		

## RECAPITULATION PAP 2017-2021 :

### Axe 1 : La promotion de l'économie locale

#### Sources de financement (en F CFA)

Sources de financement	COMMUNE (100%)	COMMUNE (10%)/ PARTENAIRES	AUTRES (Etat / Partenaires)	TOTAL
Coût prévisionnel	17 000 000	1 575 194 400	6 254 860 500	7 847 054 900
Contreparties de la commune	100,00%	10,00%	0,00%	

## Axe 2 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et du cadre de vie

### OG1 : Développer l'enseignement préscolaire

OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation				
							2017	2018	2019	2020	2021
OS1 : faciliter l'accès à l'enseignement préscolaire	Construction de cases des tout-petits	Parba, Bandegne Ouolof	2	48 000	96 000	Etat		1	1		

### OG2 : Faciliter l'accès et la qualité de l'enseignement primaire et secondaire

OS2 : Améliorer les conditions d'accès à un enseignement de qualité	Construire de nouvelles salles de classe	Bandegne Fass, Ngaraf, Bandegne Ouolof, Keur Ndiaye Peul, Messéré Teug Mbadiar,	02 salles de classes / Ecole	6 000	36 000	sos sael		2	2	2	
	Mise en place de 06 cantines scolaires	Ndangour Ndiaye ; Ngaraf Ouolof ; Gouy Mbaye Sall ; Thiéydi Niang ; Mbadiar Et Bandègne Fass	06 Ecoles	900	21 600	Etat		x	x	x	x
	Création de jardins scolaires	Bandègne, Mbadiar, Bandègne Fass, Keur Ndiaye Peul, Mboul, Ndièye	3	200	1 800	CGE /APE			x	x	x
	Construire des latrines séparées dans les établissements scolaires	Bandegne Ouolof, Siwal, Ndièye, Bandegne Fass, Merina Ndakhar, Mbenguene Mbaor, Ngaraf, Messéré Mbaye ; Ndiarno diop	10	350	3 500	partenaires		5	5		
	Construire les murs de clôture	Mbadiar, Bandègne Fass, Keur Ndiaye Peul Ndièye	24	12 000	288 000	ETAT		6	6	6	6
	Electrifier les établissements scolaires	Pekh Tall, Siwal, Ndeugour Ndiaye, Bandegne Peulh, Bandegne Fass, Corane, Ndiéye	7	500	3 500	Commune Etat		1	2	2	2
	Construire de salles informatiques équipées	Pekh Tall, Siwal, Ndeugour Ndiaye, Bandegne Peulh, Bandegne Fass, Corane, Ndiéye, Bandegne, Mbadiar	9	8 000	72 000	Commune Etat		2	2	2	3
	Créer des espaces verts dans les écoles	Bandegne, Mboul Mbaor, Pekh, Ndiéye	4	400	1 600	CGE/APE		2	2		
	Construire une quatrième	Bandègne Ouolof	1	8 000	8 000	Etat			1		

	classe au CEM de Bandègne					partenaires					
	Construire un autre CEM	Parba Dieng	1	40 000	40 000	ETAT		1			
<b>OG3 : Faire la promotion de l'EPT</b>											
OS3 : Construire des infrastructures d'ETFP	Construire un centre de formation des jeunes filles	Bandègne	1	28000	28 000	ETAT		1			
<b>OG4 : promouvoir l'enseignement non formel</b>											
OS4 : Moderniser les daaras	Renforcer les écoles franco-arabes en matériel et fournitures scolaires	Bandegne Fass, Mbadiar	2	400	800	Commune		2			
	Moderniser les daaras traditionnels : construction et équipement de salles de classe	Mbadiar, Bandegne Fass, Keur Ndiaye, Ndiaye, Bakhdar	5	8000	40 000	Etat Partenaires		1	2	2	
OS5 : Réduire le taux d'analphabétisme	Ouvrir de classe d'alphabétisation	01 dans chaque zone	3	400	1 200	Partenaires			3		
	Réhabilitation du centre d'alphabétisation (CREPA)	Bandègne Ouolof	1	1500	1 500	Commune Partenaires					
OS6: Promouvoir l'ETFP	Réhabilitation et équipement du centre polyvalent de Bandègne ouolof	Bandègne Ouolof	1	1500	1 500	Commune Partenaires	x				

<b>Axe 2 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et du cadre de vie</b>											
<b>OG5 : Améliorer les conditions d'accès et de qualité de la santé</b>											
OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation				
							20 17	20 18	20 19	2020	2021
OS1 : renforcer la logistique et les infrastructures	Doter une ambulance 4X4 pour les PS	Ndiéye	1	28 000	28 000	ETAT Partenaires		1			

sanitaires	Renforcer les équipements sanitaires	Ndieye, Bandegne Ouolof	2	5 000	10 000	ETAT		1	1		
	Renforcer les capacités du personnel soignant	Ndieye, Bandegne Ouolof	04 (01 session de formation /an)	50	400	ETAT		x	x		
OS2 : relever le plateau technique	Renforcer les équipements sanitaires	Ndieye, Bandegne Ouolof	2	1 800	3 600	ETAT		x	x		
	Renforcer la pharmacie des PS en médicaments	Ndieye, Bandegne Ouolof	2	2 500	5 000	Commune ETAT		1	1		
	Recruter une SFE	Ndieye	1	4 000	16 000	ETAT		x	x	x	x
	Installer de l'eau courante dans toutes les structures de santé		6	2 000	180 000	ETAT	2	2	2		

### OG6 : Améliorer l'accès à une eau potable

OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation				
							20 17	20 18	20 19	20 20	20 21
OS1 : Améliorer la qualité et la quantité de l'eau servie	Réparer les forages éoliens en pannes financés par Word Vision	Ndieye Ndiarno, Thiary Loro, Gouye Mbaye Sall, Keur Ndiaye Peul, Messere Mbaye, Ndiaguene Ouolof, Ndam Ndam, Taiba diouga, Guedji Seck, Bandeigne Fass, Merina Dia, Dialgane Kane, Ngaraf Ouolof, Dara Khara.	14	8000	112 000	Partenaires Etat		4	4	4	4
	Former les comités de gestion		14	100	1	Partenaires		x			

	des forages éoliens				400								
	Raccorder le village de Keur Ndiaye au réseau SDE	Keur Ndiaye	1	9 000	9 000	Etat			x				
	Augmenter la capacité et le débit de l'eau	Bandegne, ouolof, ndiaye	2	1 500	4 500	Commune Partenaires	1	1					
<b>OG7: Améliorer la gestion de l'eau</b>													
OS2 : renforcer la gestion des ASUFOR	Former les gestionnaires et les membres des bureaux des ASUFOR	Darou Ngaraf, Darou Fall, Bandegne Ouolof, Darou Parba, Ndiaye, Keur Ndiaye	6	50	300	Commune			x	x			
<b>OG8 : Améliorer l'accès à l'assainissement</b>													
OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation						
							2017	2018	2019	2020	2021		
OS1 : faciliter l'accès à l'assainissement	Construction de puisards, de latrines individuelles et d'édicules publiques	30 ménages / Zone/ an	450 ménages	15	6750	Partenaires (PSEA / PEPAM),	90	90	90	90	90		
OS : Assurer une meilleure gestion des ordures	Créer des GIE pour la gestion des ordures (collecte et le recyclage)	01 dans chaque zone	3	50	150	Commune		x	x				
<b>OG9 : Assurer une meilleure organisation des agglomérations</b>													
OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation						
							2017	2018	2019	2020	2021		
OS1 : Assurer un alignement correct des habitations	Alignement des habitations de 61 villages		61	3 000	183 000	Etat Partenaires	x	x	x	x	x		
OS2 : Améliorer cadre de vie communautaire	Créer des espaces verts dans les places publiques	Siwal, bandegne peulh, bandegne ouolof mbadiar, ndiaye, diokoul	6	100	600	Commune		3	3				
OS1 : initier une nouvelle planification	Elaborer un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols	commune	1	30 000	30 000	PADEN							

de l'espace	(POAS) ;										
-------------	----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

## Axe 2 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et du cadre de vie

### OG 10 : Promouvoir les activités sportives et culturelles

OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation				
							2017	2018	2019	2020	20 21
OS1 : Redynamiser les activités sportives	Formaliser les ASC	commune	6	50	300	Commune	x	x	x		
	Doter les ASC d'équipements sportifs.	Commune	6	250	6 000	Commune		x	x	x	x
OS2 : créer des infrastructures sportives	Créer un stade municipal	Bandegne oulof	1	70 000	70 000	Etat Partenaires			x		
OS3: créer des infrastructures de divertissement pour les jeunes et des femmes	Création d'un Foyer de femmes	Bandegne oulof	1	8 000	8 000	Commune					
	Achèvement, construction et équipement foyer multifonctionnel des jeunes	Bandegne oulof	1	2 300	2 300	Commune Partenaires		x			
OS 4: créer des activités culturelles	Création de troupes théâtrales	Bandegne oulof	1	50	50	Commune		x			
	Former les acteurs culturels et les élus	Bandegne oulof	10 acteurs/ an	50	200	Commune		x	x	x	x
	Organiser des journées culturelles	commune	01 par an	300	1 200	Commune		x	x	x	x

### OG 11 : développer l'agroforesterie

OS	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif (en milliers de F CFA)	Coût total (en milliers de F CFA)	Sources de financement	Programmation				
							2017	2018	2019	2020	20 21
OS1 : Développer des actions de régénération naturelle assistée	Créer des bois villageois	Toute la commune	01 par zone	3 300	9 900	Commune Partenaires			1	1	1
	Former les acteurs sur les techniques de récupération et de protection des jeunes pousses	Toute la commune	10 par zone	50	1 500	Etat Partenaires			1	1	1
	Récupérer les jeunes pousses et	Toute la commune	01 par zone	700	2 100	Etat Partenaires			1	1	1

	les protéger								
--	--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

## RECAPITULATION PAP 2017-2021

### Axe 2 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et du cadre de vie

	Sources de financement (en F CFA)			
Sources de financement	COMMUNE (100%)	COMMUNE (10%)/ PARTENAIRES	AUTRES (Etat / Partenaires)	TOTAL
Coût prévisionnel	17 600 000	100 200 000	1 219 450 000	1 337 250 000
Contreparties de la commune	100%	10%	00%	

### Axe 3 : Promotion de la gouvernance locale

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire estimatif	Coût total (en	Sources de	Programmation
-----------------------	---------	--------------	----------	-------------------------	----------------	------------	---------------



				(en milliers de F CFA)	milliers de F CFA)	financement	2017	2018	2019	2020	2021
<b>OG 1 : Améliorer l'assiette fiscale</b>											
OS2 : Améliorer les ressources humaines de la municipalité	Formation de conseillers municipaux sur la fiscalité	Commune	46	50	2 300	Commune		x			
	Formation de conseillers municipaux sur le foncier	Commune	46	50	2 300	Commune			x		
<b>OG 2 : Redynamiser les organisations communautaires de base</b>											
OS3 : Renforcement des capacités des femmes	Formation des femmes sur les transformations des produits locaux	Bandègne Ouolof	02 par OCB par an	50	400	Partenaire		x	x	x	x
OS 4 : Formaliser et autonomiser les OCB	Création d'un dispositif d'informations et d'orientation des OCB	Commune	01 par zone	50	750	Commune	x	x	x	x	x
<b>OG 3: Redynamiser le partenariat</b>											
OS1 : Organiser le forum des partenaires	Organisation d'un forum des partenaires	commune	Forfait	1 500	1 500	Commune	x				

## RECAPITULATION PAP 2017-2021

### Axe 3 : Promotion de la gouvernance locale

Sources de financement (en F CFA)				
Sources de financement	COMMUNE (100%)	COMMUNE (10%)/ PARTENAIRE	AUTRES (Etat / Partenaires)	TOTAL
Coût prévisionnel	6 850 000	00	400 000	7 250 000
Contreparties de la commune	100,00%	10,00%	0,00%	

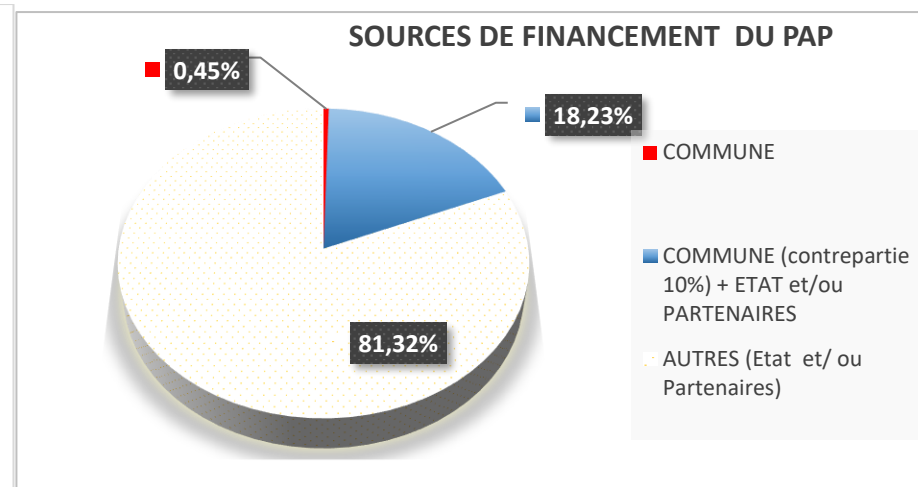
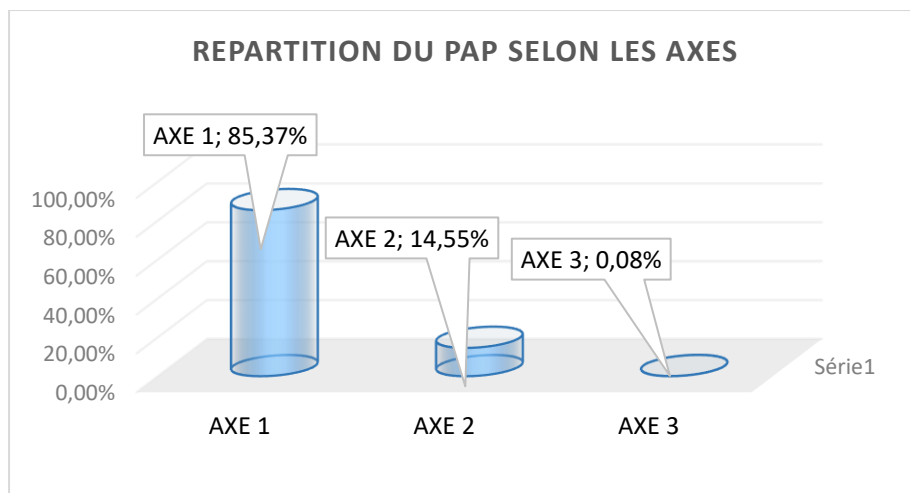
## RECAPITULATION DU PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES 2017-2021

<b>Axe 1 : La promotion de l'économie locale</b>					
<b>OBJECTIFS GENERAUX</b>		<b>Sources de financement (en F CFA)</b>			
		<b>COMMUNE (100%)</b>	<b>COMMUNE (contrepartie 10%)</b>	<b>AUTRES (ETAT/ PARTENAIRES)</b>	<b>TOTAL</b>
1	Intensifier et moderniser les modes de production agricole	0	44 400	460 500	504 900
2	Augmenter et diversifier les revenus agricoles	0	5 000 000	105 000 000	110 000 000
3	Intensifier et moderniser les pratiques de l'élevage	1 800 000	23 950 000	57 500 000	83 250 000
4	Développer l'artisanat	0	2 700 000	7 800 000	10 500 000
5	Restaurer le couvert végétal et la biodiversité	0	2 900 000	3 100 000	6 000 000
6	Promouvoir le développement des activités commerciales	0	100 000	21 000 000	21 100 000
7	Faciliter l'accès à l'énergie	15 000 000	1 540 500 000	60 000 000	1 615 500 000
8	Désenclaver les zones d'accès difficiles	200 000	0	6 000 000 000	6 000 200 000
<b>TOTAL PARTIEL</b>		<b>17 000 000</b>	<b>1 575 194 400</b>	<b>6 254 860 500</b>	<b>7 847 054 900</b>
<b>Axe 2 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et du cadre de vie</b>					
1	Développer l'enseignement préscolaire	0	0	96 000 000	96 000 000
2	Faciliter l'accès et la qualité de l'enseignement primaire et secondaire	0	75 500 000	400 500 000	476 000 000
3	Faire la promotion de l'EPT	0	0	28 000 000	28 000 000
4	promouvoir l'enseignement non formel	800 000	3 000 000	41 200 000	45 000 000
5	Améliorer les conditions d'accès et de qualité de la santé	0	5 000 000	238 000 000	243 000 000

6	Améliorer l'accès à une eau potable	0	4 500 000	122 400 000	126 900 000
7	Améliorer la gestion de l'eau	300 000	0	0	300 000
8	Améliorer l'accès à l'assainissement	150 000	0	6 750 000	6 900 000
9	Assurer une meilleure organisation des agglomérations	600 000	0	213 000 000	213 600 000
10	Promouvoir les activités sportives et culturelles	15 750 000	2 300 000	70 000 000	88 050 000
11	Développer l'agroforesterie		9 900 000	3 600 000	13 500 000
<b>TOTAL PARTIEL</b>		<b>17 600 000</b>	<b>100 200 000</b>	<b>1 219 450 000</b>	<b>1 337 250 000</b>
<b>Axe 3 : Promotion de la gouvernance locale</b>					
1	Améliorer l'assiette fiscale	4600000	0	0	4 600 000
2	Redynamiser les organisations communautaires de base	750 000	0	400 000	1 150 000
3	Redynamiser le partenariat	1500000			1 500 000
<b>TOTAL PARTIEL</b>		<b>6 850 000</b>	<b>0</b>	<b>400 000</b>	<b>7 250 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>41 450 000</b>	<b>1 675 394 400</b>	<b>7 474 710 500</b>	<b>9 191 554 900</b>
<b>PROPORTIONS</b>		<b>0,45%</b>	<b>18,23%</b>	<b>81,32%</b>	<b>100,00%</b>

Graphique N° : Répartition du financement du PAP selon les axes

Graphique N° : Les principales source de financement du PAP



Sources : PDC Bandègne 2017

**(Le financement du Plan d'Actions Prioritaires 2017-2021 est évalué à 9 191 554 900 F CFA. La part du financement réservée à la commune, est de 41 450 000 F CFA soit un taux de 0,45% du montant total. D'autres actions sont partagées entre la commune et les autres bailleurs (Etat et partenaires). Dans ce cas, il est prévu à titre indicatif une contribution provisoire de la commune de 10%. Le montant estimé est de 1 675 394 400 F CFA. Le reste est partagé entre l'Etat et les partenaires techniques financiers qui décideront d'intervenir dans la commune. Il porte la plus grosse part du financement (81,32%).**

**La répartition des coûts par axe se présente comme suit :**

**Axe 1: La promotion de l'économie locale = 7 847 054 900 F CFA (85,37%)**

**Axe 2: Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et du cadre de vie = 1 337 250 000 F CFA (14,55%)**

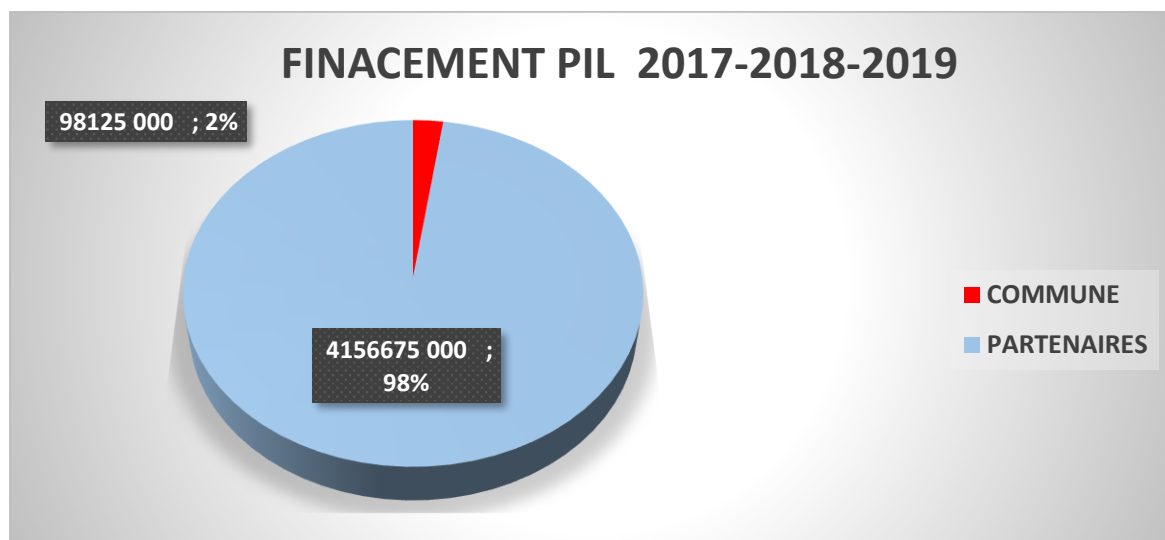
**Axe 3: Promotion de la gouvernance locale = 7 250 000 F CFA (0,08%)**

# RECAPITULATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL

## 2017 – 2018 - 2019

Axe 1 : La promotion de l'économie local					
OBJECTIFS GENERAUX		Sources de financement (en mille F CFA)			OBS
		COMMUNE (contrepartie 50%)	PARTENAIRES	TOTAL	
1	Intensifier et moderniser les modes de production agricole	519 200	115 700	634 900	
2	Augmenter et diversifier les revenus agricoles	1 500	67 900	69 400	
3	Intensifier et moderniser les pratiques de l'élevage	7 800	58 700	76 500	
4	Développer l'artisanat	450	3 050	3 500	
5	Restaurer le couvert végétal et la biodiversité	800	2 700	3 500	
6	Promouvoir le développement des activités commerciales	50	20 550	20 600	
7	Faciliter l'accès à l'énergie	500	10 000	10 500	
8	Désenclaver les zones d'accès difficiles	200	3 000 000	3 000 200	
<b>TOTAL PARTIEL</b>		<b>30 500</b>	<b>3 278 600</b>	<b>3 319 100</b>	
Axe 2 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et du cadre de vie					
1	Développer l'enseignement préscolaire	-	96 000	96 000	
2	Faciliter l'accès et la qualité de l'enseignement primaire et secondaire	37 550	262 450	300 000	
3	Faire la promotion de l'EPT	-	28 000	28 000	
4	promouvoir l'enseignement non formel	3 800	23 700	27 500	100%
5	Améliorer les conditions d'accès et de qualité de la santé	2 500	232 500	235 000	
6	Améliorer l'accès à une eau potable	2 250	68 650	70 900	100%
7	Améliorer la gestion de l'eau	300	-	300	100%
8	Améliorer l'accès à l'assainissement	150	6 750	6 900	100%
9	Assurer une meilleure organisation des agglomérations	600	84 900	85 500	100%
10	Promouvoir les activités sportives et culturelles	12 450	71 900	84 350	
11	Développer l'agroforesterie	1 650	2 850	4 500	
<b>TOTAL PARTIEL</b>		<b>61 250</b>	<b>877 700</b>	<b>938 950</b>	
Axe 3 : Promotion de la gouvernance locale					
1	Améliorer l'assiette fiscale	4 600	-	4 600	
2	Redynamiser les organisations communautaires de base	275	375	650	100%
3	Redynamiser le partenariat	1 500	-	1 500	
<b>TOTAL PARTIEL</b>		<b>6 375</b>	<b>375</b>	<b>6 750</b>	
<b>TOTAL PARTIEL</b>		<b>98 125</b>	<b>4 156 675</b>	<b>4 264 800</b>	
<b>PROPORTIONS</b>		<b>2,30%</b>	<b>97,46%</b>	<b>100%</b>	

Graphique N°07: Répartition des financements du PIL



Source : PDC Bandègne, 2017

**Le PDC a un horizon temporel de 05 ans. Le PIL sera exécuté en 02 temps : 01 PIL 2017-2019 et un PIL 2020-2021. Le PIL est estimé à 4 264 800 000 F CFA. La part réservée à la commune en cas de financement des actions prévues s'élève dans ce PIL a atteint 89 125 000 F CFA soit un taux de contribution de 2, 3%.**

**La répartition selon les axes est ainsi présentée :**

**Axe 1 : 3 319 100 000 F CFA**

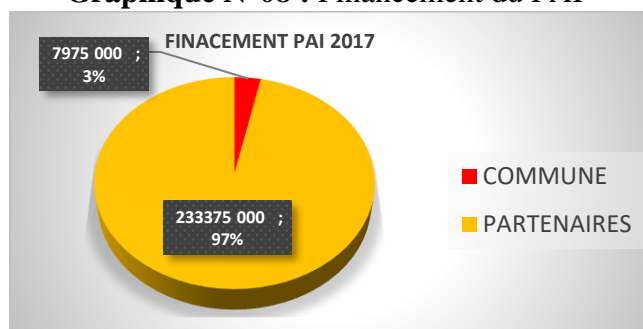
**Axe 2 : 938 950 000 F CFA**

**Axe 3 : 6 750 000 FCFA**

# RECAPITULATION PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT (PAI) 2017

OBJECTIFS GENERAUX		Sources de financement (en mille F CFA)			OBS
		COMMUNE (contrepartie 50%)	PARTENA IRES	TOTAL	
<b>Axe 1 : Promotion de l'économie local</b>					
1	Intensifier et moderniser les modes de production agricole	2 200	500 27	700 29	
2	Augmenter et diversifier les revenus agricoles	500	300 6	800 6	
3	Intensifier et moderniser les pratiques de l'élevage	275	275	550	
5	Restaurer le couvert végétal et la biodiversité	-	500	500	
<b>TOTAL PARTIEL</b>		<b>2 975</b>	<b>575 34</b>	<b>550 37</b>	
<b>Axe 2 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et du cadre de vie</b>					
1	promouvoir l'enseignement non formel	750	750	500 1	100%
5	Améliorer les conditions d'accès et de qualité de la santé	2 500	500 177	000 180	
8	Améliorer l'accès à l'assainissement	-	250 2	250 2	100%
9	Assurer une meilleure organisation des agglomérations	-	300 18	300 18	100%
10	Promouvoir les activités sportives et culturelles	100	-	100	
<b>TOTAL PARTIEL</b>		<b>3 350</b>	<b>800 198</b>	<b>150 202</b>	<b>3</b>
<b>Axe 3 : Promotion de la gouvernance locale</b>					
2	Redynamiser les organisations communautaires de base	150	-	150	100%
3	Redynamiser le partenariat	1 500	-	500 1	
<b>TOTAL PARTIEL</b>		<b>1 650</b>	<b>-</b>	<b>650 1</b>	
<b>TOTAL PARTIEL</b>		<b>7 975</b>	<b>375 233</b>	<b>350 241</b>	
<b>PROPORTIONS</b>		<b>3,30%</b>	<b>96,70%</b>	<b>100%</b>	

**Graphique N°08 : Financement du PAI**



Source : PDC Bandègne 2017

Le PAI est le dernier maillon de la chaîne dans ce processus de planification avant l'élaboration des projets. Il est estimé à 241 350 000 F CFA. La commune espère réaliser les actions prévues et estimées à 7 975 000 F CFA soit une contribution de 3,30% du coût global des financements.

La répartition de l'ensemble des financements se présente comme suit :

Axe 1 : 37 550 000 F CFA  
 Axe 2 : 202 150 000 F CFA  
 Axe 3 : 241 350 000 F CFA

### 3. PROJETS STRUCTURANTS

FICHE PROJET N°01	FICHE PROJET N°02
<p><b>Intitulé du projet:</b> Réparation de 14 forages en panne</p> <p><b>Secteur d'intervention :</b> Hydraulique</p> <p><b>Domaines d'interventions :</b> Hydraulique</p> <p><b>Zones d'interventions :</b> Ndiaye Ndiarno, Thiary Loro, Gouye Mbaye Sall, Keur Ndiaye Peul, Messere Mbaye, Ndiaguene Ouolof, Ndam Ndam, Taiba diouga, Guedji Seck, Bandeigne Fass, Merina Dia, Dialgane Kane, Ngaraf Ouolof, Dara Khara.</p> <p><b>Cibles :</b> les populations, les ménages</p> <p><b>Objectifs :</b> Réparer les 14 forages de la commune en panne</p> <p><b>Durée du projet :</b> 02 ans</p> <p><b>Début :</b> Février 2018</p> <p><b>Fin :</b> Janvier 2020</p> <p><b>Coût du projet :</b> 112 000 000 F CFA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Investissements :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Achat de pompes</li> <li>○ Travaux de réfection</li> <li>○ Coût de l'investissement par forage : 8 000 000 F CFA</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Effets / Impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de villages touchés : 14 villages</li> <li>• Nombre de ménages touchés: 420 ménages</li> <li>• ENVIRONNEMENT           <ul style="list-style-type: none"> <li>- effets positifs : approvisionnement en eau potable et valorisation des sites favorables au maraichage</li> <li>- effets négatifs :</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Plan de financement (en valeur et %) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• COÛT DU PROJET : 112 000 000 F CFA</li> <li>• Etat ou Partenaires: 90%</li> <li>• Commune : 10%</li> </ul>	<p><b>Intitulé du projet:</b> construction d'un marché permanent à Bandègne Ouolof</p> <p><b>Secteur d'intervention :</b> commerce</p> <p><b>Domaines d'interventions :</b> commerce</p> <p><b>Zones d'interventions :</b> village de Bandègne Ouolof</p> <p><b>Cibles :</b> les populations</p> <p><b>Objectifs :</b> construire un marché permanent à Bandègne Ouolof</p> <p><b>Durée du projet :</b> 01 an</p> <p><b>Début :</b> Février 2018</p> <p><b>Fin :</b> novembre 2018</p> <p><b>Coût du projet :</b> 20 000 000 F CFA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Investissements :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ un hangar de 30 places : 16 000 000 F CFA</li> <li>○ 02 blocs de 03 toilettes (hommes et femmes) : 4 000 000 FCFA</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Besoins en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines : 02 gardiens</li> <li>• Moyens matériel : un terrain de 60 m<sup>2</sup>, 01 Hangars de 150 m<sup>2</sup>, 02 blocs de 03 toilettes (06 au total) de 18 m<sup>2</sup></li> <li>•</li> </ul> <p><b>Activités prévues :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acquisition d'un terrain par délibération</li> <li>- construction d'un hangar</li> <li>- construction de 02 blocs de toilettes</li> </ul> <p><b>Effets / Impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'emplois créés : 30 places</li> <li>• Nombre de villages touchés : 08 villages</li> <li>• Nombre de ménages touchés: 300 ménages</li> <li>• ENVIRONNEMENT           <ul style="list-style-type: none"> <li>- effets positifs : réduction des placements, approvisionnement sur place des denrées de premières nécessités, recettes pour la commune, création d'emplois</li> <li>- effets négatifs : insalubrité, sachets plastiques</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Plan de financement (en valeur et %) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• COÛT DU PROJET : 20 000 000 F CFA</li> <li>• Etat (AGETIP) ou PTF (PNDL): 90%</li> <li>• Commune : 10%</li> </ul>



<b>FICHE PROJET N° 03</b>	<b>FICHE PROJET N°04</b>
<p><b>Intitulé du projet:</b> Extension électrique de 03 Villages</p> <p><b>Secteur d'intervention :</b> Energie</p> <p><b>Domaines d'interventions :</b> extension électrique</p> <p><b>Zones d'interventions :</b> Bandègne Ouolof, Ndengour. Deuk bou rey</p> <p><b>Cibles :</b> les populations de Bandègne Ouolof, Ndangour. Deuk bou rey</p> <p><b>Objectifs :</b> Améliorer le réseau électrique vers les nouvelles zones d'habitation des villages de Bandègne Ouolof, Ndengour. Deuk bou rey</p> <p><b>Durée du projet :</b> 01 an</p> <p><b>Début :</b> janvier 2018</p> <p><b>Fin :</b> Décembre 2018</p> <p><b>Coût du projet :</b> 14 000 000 F CFA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Investissements :</b> travaux de raccordement et d'installation de compteurs</li> </ul> <p><b>Activités prévues :</b></p> <p><b>Effets / Impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nombre de villages touchés :</b> 03</li> <li>• <b>Nombre de ménages touchés :</b> 90 ménages</li> <li>• <b>ENVIRONNEMENT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ effets positifs : booster les activités économiques, augmenter la sécurité</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Plan de financement (en valeur et %) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etat ou PTF :</b> 90%</li> <li>• <b>Commune :</b> 10%</li> </ul>	<p><b>Intitulé du projet:</b> Construction d'un centre artisanal</p> <p><b>Secteur d'intervention :</b> artisanat</p> <p><b>Domaines d'interventions :</b> artisanat</p> <p><b>Zones d'interventions :</b> Mbadiar</p> <p><b>Cibles :</b> artisans, femmes, jeunes</p> <p><b>Objectifs :</b> créer un centre artisanal à Mbadiar</p> <p><b>Durée du projet :</b> 01 an</p> <p><b>Début :</b> Janvier 2018</p> <p><b>Fin :</b> Décembre 2018</p> <p><b>Coût du projet :</b> 25 000 000 F CFA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Investissements :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 01 Mur de clôture</li> <li>○ 01 Bâtiments de 05 Compartiments</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Activités prévues :</b></p> <p><b>Effets / Impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nombre d'emplois créés :</b> PM</li> <li>• <b>Nombre de villages touchés :</b> 74 villages</li> <li>• <b>Nombre de personnes touchées :</b> 2 220 personnes</li> <li>• <b>ENVIRONNEMENT (effets positifs / effets négatifs)</b></li> </ul> <p><b>Plan de financement (en valeur et %) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etat :</b> 50%</li> <li>• <b>PTF :</b> 40%</li> <li>• <b>Commune :</b> 10%</li> </ul>

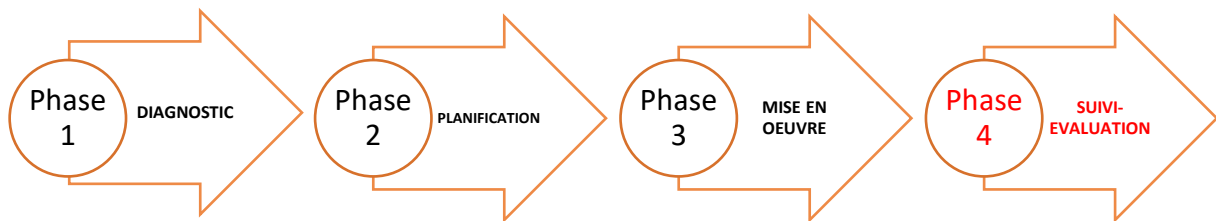
<b>FICHE PROJET N°05</b>	<b>FICHE PROJET N°06</b>
<p><b>Intitulé du projet:</b> Construction de deux cases de santé</p> <p><b>Secteur d'intervention :</b> santé</p> <p><b>Domaines d'interventions :</b> infrastructures sanitaires</p> <p><b>Zones d'interventions :</b> Mérina Dakhar et Bakhdar</p> <p><b>Cibles :</b> population de 06 villages</p> <p><b>Objectifs :</b> construire deux cases de santé à Mérina Dakhar et Bakhdar</p> <p><b>Durée du projet :</b> 02</p> <p><b>Début :</b> Janvier 2018</p> <p><b>Fin :</b> Décembre 2020</p> <p><b>Coût du projet :</b> 16 000 000 F CFA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Investissements</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Construction</b> de 02 cases de santé</li> <li>○ <b>Coût unitaire :</b> 8 000 000 F CFA</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Activités prévues :</b></p> <p><b>Effets / Impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nombre de villages polarisés :</b> 06 grands villages</li> <li>• <b>Nombre de ménages touchés :</b> 180</li> </ul> <p><b>Plan de financement (en valeur et %) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etat ou PTF (PNDL) :</b> 90%</li> </ul>	<p><b>Intitulé du projet:</b> Construction d'un logement de sage-femme</p> <p><b>Secteur d'intervention :</b> santé</p> <p><b>Domaines d'interventions :</b> infrastructures sanitaires</p> <p><b>Zones d'interventions :</b> Parba</p> <p><b>Cibles :</b> population de Parba</p> <p><b>Objectifs :</b> construction d'un logement de sage-femme à la case de santé de Parba</p> <p><b>Durée du projet :</b> 01</p> <p><b>Début :</b> Janvier 2018</p> <p><b>Fin :</b> Décembre 2018</p> <p><b>Coût du projet :</b> 10 000 000 F CFA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Investissements</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Construction d'un logement de sage-femme</b></li> </ul> </li> </ul> <p><b>Activités prévues :</b></p> <p><b>Effets / Impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nombre de villages polarisés :</b> 06 grands villages</li> <li>• <b>Nombre de ménages touchés :</b> 180</li> </ul> <p><b>Plan de financement (en valeur et %) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etat</b></li> </ul>

Commune : 10%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commune : 20%</li> <li>• PTF (PNDL) : 80%</li> </ul>
<b>FICHE PROJET N°07</b>	<b>FICHE PROJET N°08</b>
<p><b>Intitulé du projet:</b> Construction d'un mur de clôture au stade municipal</p> <p><b>Secteur d'intervention :</b> Sport</p> <p><b>Domaines d'interventions :</b> Jeunesse, Sport, culture et loisirs</p> <p><b>Zones d'interventions :</b> Bandègne</p> <p><b>Cibles :</b> les jeunes</p> <p><b>Objectifs :</b> construire le mur de clôture du stade municipal</p> <p><b>Durée du projet :</b> 01 an</p> <p><b>Début :</b> Février 2018</p> <p><b>Fin :</b> Décembre 2018</p> <p><b>Coût du projet :</b> 24 600 000 F CFA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissements <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Terrain : (existe déjà)</li> <li>○ Mur de clôture d'un terrain de 130m x 75 m soit 410 mètres</li> <li>○ Cout unitaire : 60 000 F CFA</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Besoins en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines : Comité de gestion</li> <li>• Moyens matériel :</li> </ul> <p><b>Activités prévues :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de financement</li> <li>• Construction d'un mur de 410 mètres</li> </ul> <p><b>Effets / Impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recettes pour la commune</li> <li>• Réduction de l'exode rural</li> <li>• Nombre de villages touchés : 74 villages</li> <li>• Nombre d'ASC touchés : 10 ASC</li> <li>• ENVIRONNEMENT : la participation aux activités comme le reboisement, opérations de set-setal</li> </ul> <p><b>Plan de financement (en valeur et %) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat (AGETIP ou ADM) : 90%</li> </ul> <p>Commune : 10%</p>	<p><b>Intitulé du projet:</b> Réhabilitation du centre polyvalent</p> <p><b>Secteur d'intervention :</b> culture et loisirs</p> <p><b>Domaines d'interventions :</b> Jeunesse, Sport, culture et loisirs</p> <p><b>Zones d'interventions :</b> Bandègne Ouolof</p> <p><b>Cibles :</b> les jeunes, les femmes</p> <p><b>Objectifs :</b> réhabiliter le centre socio-culturel de Bandègne Ouolof</p> <p><b>Durée du projet :</b> 01 an</p> <p><b>Début :</b> Février 2018</p> <p><b>Fin :</b> Décembre 2018</p> <p><b>Coût du projet :</b> 25 000 000 F CFA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissements <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Terrain et bâtiment (existe déjà)</li> <li>○ Réhabilitation du bâtiment</li> <li>○ Equipement du centre</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Besoins en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines : Comité de gestion</li> <li>• Moyens matériel :</li> </ul> <p><b>Activités prévues :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de financement</li> <li>• Réhabilitation du centre</li> <li>• Equipement du centre</li> </ul> <p><b>Effets / Impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recettes pour la commune</li> <li>• Réduction de l'exode rural</li> <li>• Nombre de villages touchés : 74 villages</li> <li>• Nombre d'ASC touchés : 10 ASC</li> <li>• ENVIRONNEMENT : la participation aux activités comme le reboisement, opérations de set-setal</li> </ul> <p><b>Plan de financement (en valeur et %) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat (AGETIP) ou ADM : 90%</li> <li>• Commune : 10%</li> <li>• PTF</li> </ul>

<b>FICHE PROJET N°09</b>	<b>FICHE PROJET N°10</b>
<p><b>Intitulé du projet:</b> Extension du réseau d'eau à partir du Lac de Guiers</p> <p><b>Secteur d'intervention :</b> Eau et Hydraulique</p> <p><b>Domaines d'interventions :</b> extension d'eau</p> <p><b>Zones d'interventions :</b> Ndengour. Khourouf 2, Keur Ndiaye, Racine, Thieudy Niang.</p> <p><b>Cibles :</b> les populations de Ndengour. Khourouf 2, Keur Ndiaye, Racine, Thieudy Niang.</p> <p><b>Objectifs :</b> Etendre le réseau d'eau du Lac de Guiers vers les nouvelles zones d'habitation des villages de Ndengour. Khourouf 2, Keur Ndiaye, Racine, Thieudy Niang.</p> <p><b>Durée du projet :</b> 02 ans</p> <p><b>Début :</b> janvier 2018</p> <p><b>Fin :</b> Décembre : 2020</p> <p><b>Coût du projet :</b> 15 000 000 F CFA</p> <p><b>Investissements :</b> mettre en place le réseau</p> <p><b>Activités prévues :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation des tuyaux</li> <li>• Raccordement des tuyaux au réseau du Lac de Guiers</li> <li>• Installation des compteurs pour les abonnés</li> </ul> <p><b>Effets / Impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de villages touchés : 05</li> <li>• Nombre de ménages touchés : 150 ménages</li> </ul> <p><b>ENVIRONNEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>effets positifs :</b> Améliorer les conditions de vie des habitants, alléger les travaux des femmes, améliorer la qualité de l'eau</li> </ul> <p><b>Plan de financement (en valeur et %) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etat ou PTF : 90%</b></li> <li>• <b>Commune : 10%</b></li> </ul>	<p><b>Intitulé du projet:</b> Amélioration des conditions de l'éducation des enfants</p> <p><b>Secteur d'intervention :</b> Education</p> <p><b>Domaines d'interventions :</b> l'accès à l'éducation</p> <p><b>Zones d'interventions :</b> Commune de Bandégne</p> <p><b>Cible :</b> <i>école Ndengour</i></p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire un mur de clôture,</li> <li>• Construire des latrines,</li> <li>• Construire un bureau pour le directeur</li> </ul> <p><b>Durée du projet :</b> 01 an</p> <p><b>Début :</b> janvier 2018</p> <p><b>Fin :</b> Décembre : 2018</p> <p><b>Coût du projet :</b> 27 500 000 F CFA</p> <p><b>Effets / Impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'élèves touchés :123</li> </ul> <p><b>ENVIRONNEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• effets positifs : Améliorer les conditions d'enseignement et de sécurité à l'éducation ;</li> <li>• préserver les infrastructures scolaires,</li> <li>• Améliorer l'environnement de travail des enseignants et les conditions d'apprentissage des élèves</li> </ul> <p><b>Plan de financement (en valeur et %) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etat ou PTF</b></li> </ul>

## 4. MECANISME DE SUIV-EVALUATION

L'accompagnement du processus de planification peut se décomposer en quatre (04) phases :



La Commune de Bandègne Ouolof est responsable de la prise de décision d'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC). Elle l'est également pour sa mise en œuvre. En tant que maître d'ouvrage, le Conseil municipal assume les responsabilités suivantes :

1. Le financement des activités votées par le conseil municipal ;
2. La consultation et le choix des prestataires, la supervision et la validation des études préalables et autres prestations de services ;
3. La préparation des dossiers de consultation pour les appels d'offres concernant les marchés de travaux, de services et de fournitures ;
4. Le choix des entreprises et des fournisseurs ;
5. La signature et la gestion des marchés de prestations de services, de travaux et de fournitures ;
6. Le contrôle et la réception des travaux et fournitures ;
7. L'ordonnancement pour paiement des entreprises, des prestataires de services et fournisseurs par le Trésor public.

La mise en œuvre des outils d'orientation stratégique sera coordonnée par le Conseil Municipal assisté par :

1. Les Cadres de Concertation (CC) ;
2. L'Agence Régionale de Développement (ARD).

Le suivi de l'exécution de ces outils va de la sélection des actions prioritaires du PAP les plus conformes aux orientations stratégiques jusqu'à l'évaluation ex-post des projets et des stratégies qui seront mises en œuvre.

À cet égard, le suivi technique de la réalisation des orientations stratégiques et des objectifs spécifiques constitue un impératif pour assurer l'efficacité de la mise en œuvre des actions et des investissements conformément aux attentes des principaux documents de référence notamment le PSE, la SCA et les ODD. Ainsi, le suivi du plan doit être une activité permanente dans le cadre la mise en œuvre des conventions types.

Le suivi et le bilan de l'exécution physique et financière des actions et des investissements qui forment les stratégies à moyen et long terme seront assurés par l'Agence Régionale de Développement (ARD), Point focal du processus d'élaboration du PDC et du Plan d'Actions Prioritaires (PAP).

Par conséquent, un bilan du suivi de la mise en œuvre des stratégies sectorielles et multisectorielles devra être dressé, au moins annuellement, et soumis à l'examen des Cadres de Concertation.

### **✚ Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation**

La mise en œuvre du Plan de Développement Communal de Bandègne Ouolof implique plusieurs partenaires et acteurs qui doivent rendre compte :

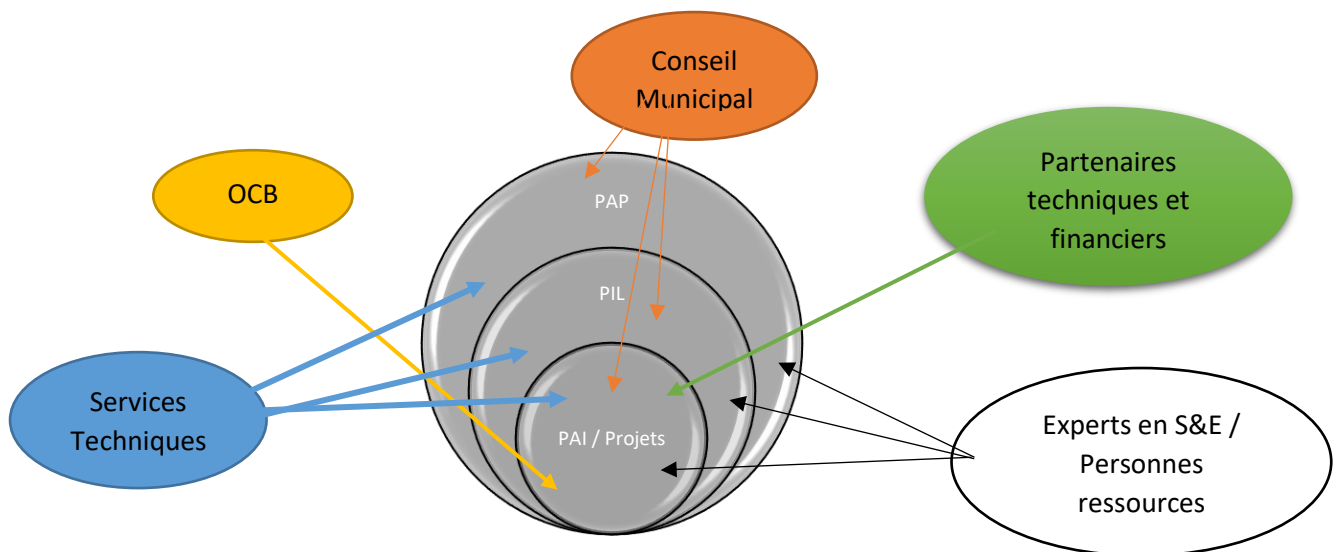
- de l'utilisation des ressources mises à leur disposition,
- des résultats obtenus, et
- du niveau d'atteinte des objectifs visés.

L'élaboration du dispositif de Suivi-Evaluation vise, d'une part à identifier les principaux acteurs qui gravitent autour des interventions du PDC; d'autre part à formaliser les procédures et à s'assurer que tous les acteurs et intervenants vont parler le même langage.

Les indicateurs à suivre étant bien précisés à travers le PAP, le dispositif aura à fournir en priorité les informations sur le déroulement des activités planifiées. Ainsi, il sera prévu deux catégories de tableaux de bord à générer :

- tableau de bord sur les résultats techniques ou physiques en fonction d'indicateurs,
- tableau de bord sur les résultats financiers

### **✚ Schéma d'intervention des acteurs**



### **✚ Harmonisation / Intégration**

Pendant les débats budgétaires les activités déclinées dans le PAI de l'année en cours et les projets prioritaires doivent être pris en compte et intégrés dans le budget. Ainsi, le dispositif

de S&E interviendra chaque fin d'année à trois niveaux ainsi schématisés :



Pour rendre opérationnelle cette disposition, trois (03) questions méritent d'être posées :

1. Qu'est-ce qui a été prévu et exécuté durant l'année en cours ? et qu'est-ce qui n'a pas été fait ?
2. Pourquoi ?
3. Quelles sont les actions (ou activités) prévues pour l'année prochaine ?
4. Quelles sont les projets qui doivent démarrer l'année prochaine ?
5. Quelles sont les actions et les projets que la commune compte réaliser l'année prochaine ?
6. Pourquoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Pendant combien de temps ?